

L
U
L

E
N
,

S
I
A

V
D
R

E
,

C

R
É
H
M

S
T
I
A

I
É
T
R

T
E
S

É
D
C
E

S
E
T
I
2

U
L
0

R
L
1

E
E
4

L U L E N , S I A V D R E , C R É H M S T I É T R T É D C E S E T U L 0 R L 1 E E 4

**Rendez-vous de clôture
le 16 octobre 2014**

Sous le parrainage de la Ministre de la Culture et de la Communication, les Universités d'été de l'architecture sont organisées par le Conseil national de l'Ordre des architectes, avec la participation du Conseil régional de l'Ordre de la région PACA, et en collaboration avec le Collège des Directeurs des Écoles d'Architecture.

sommaire

présentation de la journée par Catherine Jacquot, présidente du Conseil national 3

ouverture par Arlette Fructus adjointe au Maire de Marseille en charge du logement, de la politique de la ville et de la rénovation urbaine 7

thème 1

habiter la métropole 10

synthèse des contributions internet par Damien Philippot directeur des études politiques, à l'institut IFOP 12

conférence d'ouverture de la ville à la métropole en deux temps trois mouvements par Jacques Donzelot historien du social et sociologue de l'urbain 14

table ronde — habiter la métropole à Marseille et ailleurs, avec **François-Noël Buffet** sénateur du Rhône, rapporteur de la loi sur la délimitation des régions, maire d'Oullins, **Tania Concko** architecte et urbaniste, Paris et Amsterdam, **Philippe Dallier** sénateur de Seine-Saint-Denis, maire des Pavillons-sous-Bois, 18

Arnaud Devillers architecte-urbaniste associé de l'agence Faubourg 2/3/4 et architecte-conseil de la ville de Marseille,

Vincent Fouchier urbaniste, directeur du projet métropolitain à la mission interministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence,

Sébastien Sémeril premier adjoint au maire de Rennes, animée par **Rémi Cambau** rédacteur en chef de cadredeville.com

intervention du Grand témoin, Jean Viard sociologue et directeur de recherches CNRS au CEVIPOF 27

thème 2

habitat : mutations et innovations 30

restitution des contributions internet par Damien Philippot 32

conférence d'ouverture par Danilo Vespier architecte associé de l'agence Renzo Piano Building Workshop 35

table ronde — habitat : mutations et innovations, avec **Jacques Berger** directeur de l'Action Tank Entreprise et Pauvreté, **Nicolas Binet** directeur du Groupement d'Intérêt Public Marseille Rénovation Urbaine, **Patrick Bloche** député de Paris, **Lorenzo Diez** architecte, directeur de l'ENSA Nancy, **Luc Gwiazdzinski** géographe au laboratoire PACTE de Grenoble, **Guy Leré** responsable du département Logement social, Confédération nationale du Crédit Mutuel, **Rémy Marciano** architecte et enseignant à l'ENSA Marseille, **Vincent Renard** économiste, directeur de recherche au CNRS, animée par **Jean-Paul Cassulo** Président du Conseil régional de l'Ordre des architectes de PACA 36

débat avec le public 49

déclaration de Fleur Pellerin Ministre de la Culture et de la Communication 53

présentation de la journée par Catherine Jacquot,

présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes

Madame l'adjointe au Maire, Messieurs les parlementaires, Monsieur le président du Conseil régional de l'Ordre des architectes, Mesdames, Messieurs, chers amis architectes, je suis heureuse, et toute l'institution avec moi, que nous soyons réunis ici à Marseille pour la journée de clôture des premières « *Universités d'été de l'architecture* » initiées, il y a quelques mois, par le Conseil national de l'Ordre des architectes avec le Conseil régional de PACA.

Marseille, creuset de la culture urbaine, laboratoire social et économique est un lieu particulièrement pertinent pour y traiter de la fabrique de la ville et y mettre en question le logement. Nous avons voulu que les Universités soient **un moment de rassemblement pour tous les acteurs**, à quelque place qu'ils soient, et qui œuvrent pour une architecture de qualité dans la ville et pour un aménagement du territoire responsable. Pour les 30 000 architectes exerçant dans le pays, pour tous les architectes qui travaillent dans les collectivités locales, dans la maîtrise d'ouvrage, dans les CAUE, l'Ordre des architectes, en partenariat avec les écoles d'architecture, a voulu créer un forum d'échanges d'où une pensée et une parole commune sur notre cadre de vie se fassent entendre dans la société et auprès des pouvoirs publics. L'architecture est une question transversale qui embrasse le champ social, économique, environnemental et donc politique.

Notre présence, ici est d'autant plus utile en ce moment que ces champs sont en pleine évolution. Face aux changements de la société, de la commande publique et privée, face à la crise économique, **notre profession subit dans ses missions des mutations importantes.** Nous devons anticiper et agir pour être en mesure, avec nos partenaires, avec les maîtres d'ouvrage, de construire sur tout le territoire, pour chaque citoyen, un habitat responsable et une architecture de qualité.

L'exigence de la qualité architecturale et urbaine est un chemin étroit qui ne naît pas du

Nous avons voulu créer un forum d'échanges d'où une pensée et une parole commune sur notre cadre de vie se fassent entendre dans la société et auprès des pouvoirs publics

hasard. Le terrain, le contexte, doit être préparé : elle ne peut se développer et s'épanouir que lorsque les **conditions institutionnelles et législatives** sont réunies, que le public partage cette exigence de qualité et que les élus, les maîtres d'ouvrage ont la volonté de sa mise en œuvre. Alors que la transition écologique est un enjeu majeur et universel, que la crise du logement et de la construction sévissent en France, que les financements publics se réduisent, **nous sommes collectivement obligés de nous interroger sur nos manières de vivre et d'agir.** La plus grande vigilance est de mise pour que les évolutions, législatives et réglementaires notamment, ne se fassent pas sans discernement au seul nom de la simplification, et au détriment de l'utilité publique.

Des pans entiers de la construction du logement, des bâtiments d'activité, des bâtiments commerciaux sont édifiés sans architecte et malheureusement sans souci de qualité architecturale, urbaine ou paysagère

Garantir la qualité de notre environnement et de notre cadre bâti, c'est sensibiliser les élus et les pouvoirs publics à un processus vertueux de la commande, publique et privée. La loi sur l'architecture de 1977, la loi MOP de 1985 sont les fondements de l'exercice de notre profession. Cependant, force est de constater que plus de trente ans après leur promulgation, **un tiers seulement des constructions est construit en ayant recours à un architecte.** Des pans entiers de la construction du logement, des bâtiments d'activité, des bâtiments commerciaux, formant des entrées de ville, des quartiers, aux constructions souvent médiocres, sont édifiés sans architecte et malheureusement sans souci de qualité architecturale, urbaine ou paysagère.

Elargir le champ d'intervention des architectes à la réhabilitation, à l'urbanisme, développer nos missions dans tous les secteurs de la construction, dans le conseil aux collectivités est une nécessité conjointe pour une culture architecturale et urbaine partagée et pour la viabilité économique de notre profession.

La formation, la recherche, l'expérimentation sont les outils de ce déploiement. C'est pourquoi nous avons élaboré **le programme des Universités d'été de l'architecture autour de l'habiter,**

4 sujet générique de tout acte, de toute réflexion autour de la ville et du territoire, qui se décline de l'échelle la plus abstraite et même philosophique jusqu'à l'usage le plus

quotidien. Sa conception et sa réalisation manifeste la conscience d'une présence responsable au monde et pour chaque citoyen.

C'est le sujet de l'Habiter, la fabrique de la ville, le logement en questions, que les débats des Universités d'été veulent éclairer à travers les enjeux de l'actualité :

– L'actualité de la réforme territoriale, de la création des métropoles, de la loi ALUR et de la loi sur la transition écologique.

– L'actualité du mal logement en France avec l'objectif annoncé de construire 500 000 logements neufs par an et autant de logements à rénover, avec les décrets et ordonnances qui tentent de répondre à l'urgence de construire plus, sans toujours se soucier de construire mieux.

– Enfin, à travers plusieurs lois, et avec le conseil de simplification, la volonté manifeste de simplifier les règles et de diminuer les normes, intention sans doute louable dans un pays où la fabrication de la norme a une longue et exigeante tradition, mais au risque que nous, profession réglementée, que l'architecture, expression de la culture, soyons perçus comme facteur de complexité et que les lois qui nous régissent soient menacées de disparition.

Soyons vigilants ! Nous devons rappeler sans cesse qu'**innovation et efficacité ne signifient pas la suppression de toutes règles**. Bien au contraire la règle est la condition de l'équité et elle est au service de l'utilité publique.

Dans l'actualité également, **les récents rapports** de messieurs Sueur et Portelli sur les PPP, Feltesse sur l'enseignement, et Bloche sur la création architecturale sont des apports précieux et argumentés à la cause de l'architecture. Monsieur **Patrick Bloche** nous fait l'honneur d'être présent aujourd'hui et de participer aux deux tables rondes de la journée :

– *Habiter la métropole : vivre à Marseille ou ailleurs*

– *Habitat : mutations et innovations*

Conscients qu'il n'y a pas de réponses simples à ces sujets dont l'importance de l'enjeu se mesure

Nous avons voulu multiplier les sources de réflexions, diversifier les paroles des acteurs et appeler des compétences différentes

à la diversité des domaines concernés, nous avons voulu multiplier les sources de réflexions, diversifier les paroles des acteurs et appeler des compétences différentes. Ainsi, **sur le blog des Universités pendant tout l'été, plus de deux cents contributeurs ont écrit des textes sur ces deux thèmes**, abondant la réflexion et

constituant un corpus qui fera l'objet d'une première restitution aujourd'hui par **Damien Philippot**, directeur des études politiques à l'institut IFOP. Tout d'abord, en début de matinée sur le thème «*Habiter la métropole*», et ensuite, en début d'après-midi, sur le thème «*Habitat : mutations et innovations*».

A titre complémentaire, **une enquête IFOP** a été lancée pendant l'été pour mettre en miroir les réponses des architectes et du public sur la situation économique, sur les enjeux de notre profession, notamment face à la rénovation énergétique.

La matinée, consacrée à «*Habiter la métropole*», s'ouvrira sur la conférence de **Jacques Donzelot**, historien et sociologue, et sera suivie par une table ronde animée par **Rémi Cambau**, rédacteur en chef du site cadredeville.com. Elle se terminera par l'intervention d'un grand témoin : **Jean Viard**, sociologue et directeur de recherche CNRS au centre de recherches politiques de Science-Po. L'après-midi est consacrée au thème «*Habitat : mutations et innovations*». Elle s'ouvrira sur une conférence de **Danilo Vespier**, architecte, associé de l'agence Renzo Piano Building Workshop, qui nous présentera la création du quartier Albere à Trente en Italie, un quartier qui a été créé entièrement avec des financements privés. S'ensuivra la table ronde de l'après-midi, animée par **Jean-Paul Cassulo**, architecte, président du Conseil régional de l'Ordre des architectes de PACA. Le public est invité à prendre part aux débats en posant des questions depuis la salle. Nous vous y encourageons. Enfin, la journée s'achèvera par une déclaration de Madame **Fleur Pellerin**, ministre de la Culture et de la Communication.

ouverture par Arlette Fructus,

adjointe au Maire de Marseille en charge du logement, de la rénovation urbaine, de la politique de la ville
et présidente de la commission habitat et politique de la ville de la Communauté urbaine

Arlette Fructus accueille à son tour les participants en les remerciant pour trois raisons. Elle apprécie « *l'originalité de la démarche* » qui questionne le logement dans deux dimensions, l'échelle métropolitaine et l'innovation. Elle partage « *l'idée que l'architecture est d'intérêt public et à ce titre se place au cœur des problématiques politiques* ». Elle souscrit enfin à la conviction « *qu'il n'y a pas de solution générique car chaque territoire a son propre contexte et nécessite que l'on passe par une gouvernance territorialisée* ».

Les grandes transformations urbaines de Marseille qui ont participé à la réussite de Marseille-Provence 2013, la reconversion par Roland Carta du Silo, le lieu qui accueille la manifestation, mais également le Mucem de Rudy Ricciotti ou l'Ombrière du Vieux-Port de Norman Foster, lui semblent trois réalisations importantes. « *Elles ont suscité l'adhésion et la fierté des Marseillais parce qu'elles les projettent dans un avenir positif et prometteur* ». Elle note que « *Marseille ne s'est pas illustrée en matière d'architecture depuis les années 50 et 60 et notamment avec*

Il y a à Marseille des réalités objectives très dures, comme par exemple l'absence criante de foncier disponible, malgré les efforts énormes engagés par la ville, et notamment avec l'Etablissement public foncier régional

le Corbusier, Pouillon ou Egger, mais elle a su rester une ville dynamique qui construit aujourd'hui 4 à 5 000 logements et aménage 25 000 m² de bureaux tous les ans ».

Marseille a atteint le seuil de 20 % de logements sociaux

Dans les trois dernières années de la mandature précédente, la ville a construit en moyenne 4 600 logements par an dont 1 300 sociaux. « *La municipalité a pris l'engagement*

de construire désormais 5 000 logements par an dont 1 500 logements sociaux, et le dernier Comité régional de l'habitat a noté que Marseille a atteint le seuil de 20 % de logements sociaux ». Mais l'objectif nouveau de 25 % sera très difficile à tenir « *parce qu'il y a une réalité*

sociale qui pèse sur les élus. Marseille est très pauvre, avec une grande population en difficulté, qui a beaucoup de besoins. C'est très lourd humainement et il y a des réalités objectives dures, comme par exemple l'absence criante de foncier disponible, malgré des efforts énormes de la ville ».

Arlette Fructus rend hommage à l'Etablissement Public Foncier PACA avec lequel la ville a signé une convention et qui « fait un travail considérable depuis 2000 sur le territoire ».

Au-delà de l'opération Euroméditerranée, « qui reconquiert de grandes friches industrielles du nord de la ville en déshérence depuis la déprise industrielle », Marseille mène un travail de fond sur toute la ville, avec **un grand nombre d'opérations d'aménagement et 14 conventions Anru**.

« Je crois qu'on est la seule ville en France, peut-être même en Europe, engagée sur un chantier de rénovation urbaine si considérable. La moitié du territoire de la commune est concernée. Près d'1,2 milliard d'euros d'argent public est investi, par l'Etat et les collectivités, aux côtés des bailleurs sociaux. Depuis 2005, un travail énorme a été réalisé. J'ai siégé au comité d'évaluation et de suivi de l'Anru : l'échelle des chantiers de Marseille, et cela dit sans jugement, n'a aucune commune mesure avec celle des opérations engagées dans les autres villes de France ». « Nous avons travaillé durement pour élaborer ces conventions de rénovation urbaine. Nous sommes sur un enjeu, à terme, de construction de 3 000 logements nouveaux et pas uniquement sur les sites Anru. Nous avons commencé depuis longtemps à répartir les constructions sur l'ensemble du territoire. Nous avons encore 2 400 relogements à réaliser tandis que nous en avons déjà fait 1 700 ».

« Marseille est privée d'une grande part des budgets de la politique de la ville »

Arlette Fructus martèle que la ville de Marseille « n'a aucune intention de lâcher quoi que ce soit ». Elle affirme que « le grand enjeu de ces opérations, c'est qu'elles ont été initiées pour les habitants et non pas contre eux.

Un projet urbain réussi est un projet partagé et compris. Il ne faut pas négliger la relation avec les habitants, la population. C'est le sens de l'action de la ville de Marseille. Les équipes des deux Groupements d'Intérêt Public (GIP),

Marseille Rénovation Urbaine et Politique

8

de la Ville sont sur cet engagement et

Le dialogue entamé avec les professionnels pour l'élaboration du PLU se poursuit avec la désignation récente d'un architecte-conseil pour la ville.

ne ménagent pas leur peine». Les services de la ville ont passé l'été à mettre en place la nouvelle carte géographique prioritaire dont l'objectif fixé par le gouvernement était l'équité territoriale. *«Le résultat, c'est que Marseille est privée d'une grande part des budgets de la politique de la ville, 193 000 Marseillais sortent désormais du champ d'application de cette politique. On marche sur la tête. Le gouvernement est venu en grande pompe au chevet de Marseille, il y a quelques mois, pour dire qu'il fallait aider cette ville, ce qui est réalisé aujourd'hui dans la politique de la ville, c'est tout le contraire»*.

Un «urban award» pour la cité phocéenne

Arlette Fructus est fière de dire que *«ce travail d'ensemble a été reconnu par l'Académie des urbanistes de Londres. Cela nous a touchés parce que cette promotion s'inscrit en cohérence avec d'autres grands défis ces dernières années, la tenue du sommet euroméditerranéen, le Forum Mondial de l'Eau, le sommet des Aires Marines protégées, la capitale de la culture en 2013, l'Euro 2016 ou la capitale du sport en 2017»*, label que Marseille vient de se voir attribuer par la Commission européenne.

L'adjointe au maire chargée du logement précise que *«le dialogue entamé avec les professionnels pour l'élaboration du PLU se poursuit avec la désignation récente d'un architecte-conseil pour la ville»*. Elle pointe, parmi les cinq axes stratégiques du projet de développement durable, le PADD, deux directions essentielles pour elle : **«produire une offre nouvelle d'habitat et développer une ville économe en foncier et en énergie»**.

«J'ai la responsabilité des 14 opérations Anru. J'y développe plusieurs objectifs : la lutte contre l'habitat indigne, la rénovation des grands ensembles de logement social ou des copropriétés dégradées. Ce dernier sujet est pour moi une grande préoccupation, qui m'a conduit à mettre en place en 2013 un Observatoire spécifique de ces copropriétés, avec tous les acteurs concernés, pour en faire un état des lieux et un diagnostic actualisés».

thème 1

H A B I T E

L

M É T

R

A

R

O

P

O

L

E

Habiter la métropole

par **Damien Philippot** directeur des Etudes
Politiques, Institut IFOP

Damien Philippot présente les résultats d'une enquête menée à la demande du CNOA auprès d'un échantillon représentatif de la population française ainsi qu'auprès d'un panel d'architectes. Il présente également la synthèse des deux cents contributions qui ont été recueillies sur le site internet du CNOA, contributions écrites par des architectes mais aussi par des élus locaux ou des parlementaires. Un grand nombre de ces contributions avaient trait au phénomène métropolitain, à ses enjeux législatifs et politiques et Damien Philippot dresse un état des différentes pistes de réflexion que ces contributions ont levées.

La métropolisation peut servir de catalyseur

Le premier enseignement d'importance, c'est que les professionnels estiment en grande majorité que *« la métropole est une formidable opportunité »*. Précisant qu'on peut définir la métropole par *« l'extension des villes par concentration d'activités, du point de vue de la gouvernance et de l'économie »*, Damien Philippot met en exergue le fait que les contributeurs *« plébiscitent les questions de mixité, de coordination des échanges de bonnes pratiques, d'économie d'échelle mais notent aussi que la métropolisation peut servir de catalyseur de problèmes comme l'étalement urbain »*. Sans la maîtrise d'un tel étalement, les professionnels stigmatisent *« la redistribution insatisfaisante de l'espace, qui se révèle à travers des centres commerciaux rejetés dans des zones périphériques et un centre-ville qui tend à être réservé à des activités à très forte valeur ajoutée »*.

12

L'étalement urbain (qui constitue pour les contributeurs une ségrégation spatiale) *« allonge les temps de transport, mange le territoire agricole, uniformise l'architecture, notamment par le développement des lotissements »*. La norme est un autre catalyseur de problèmes. *« Il y a effectivement et de façon classique, d'un côté empilement des règles d'urbanisme mais aussi, d'un autre côté, une norme cognitive : on enferme les habitants dans un idéal d'habitat uniformisé, fabriqué, qui s'exprime là encore à travers les lotissements »*.

Les professionnels stigmatisent la redistribution insatisfaisante de l'espace, qui se révèle à travers des centres commerciaux rejetés dans des zones périphériques.

Sur le plan des enjeux législatifs, les contributeurs estiment que *« les évolutions sont importantes, comme la création de 13 métropoles, la réduction du nombre des régions et la suppression des départements »*. Ils ajoutent qu'il faut *« renforcer*

les pouvoirs de la métropole pour qu'ils puissent s'inscrire dans la mondialisation», et ils sont majoritaires à penser que «**les compétences en matière de PLU doivent être transférées à la métropole**». Ils se posent beaucoup de questions sur les nouveaux rapports de force entre collectivités locales que pourra engendrer la création de la métropole et s'interrogent sur les moyens qui seront donnés à cette nouvelle maîtrise d'ouvrage et urbanistique.

catégories. «**Celles qui parlent de développer un urbanisme de projet, d'autres qui proposent de s'appuyer sur les CAUE et de leur donner un rôle central dans l'aménagement des villes et enfin celles qui mettent l'accent sur la rénovation, que l'on ne doit pas occulter au profit des seuls aménagements neufs**».

Quels sont les acteurs principaux de l'aménagement en France pour les architectes ? Ils citent en premier les responsables politiques, les aménageurs et les promoteurs.

La nécessité de développer un urbanisme de projet

Quant aux enjeux politiques, les différentes contributions reçues les placent sur le plan de la concertation et du partenariat. «*Le projet urbain doit avoir pour objectif d'intensifier la densité dans les zones urbaines et de mettre en place des réseaux de transport structurants pour éviter l'étalement urbain*», précise Damien Philippot. Dans leurs propositions, «**les élus insistent beaucoup sur la nécessité de placer l'architecte au cœur des projets urbains** et des équipes pluridisciplinaires. Trop souvent perçu comme quelqu'un qui porte des valeurs esthétiques, l'architecte doit aussi porter d'autres dimensions en termes d'urbanisme, d'environnement, d'insertion dans le territoire». Le directeur des études politiques de l'IFOP ne résiste pas à la tentation de rapporter la réponse que les architectes ont faite à la question «**Quels sont les acteurs principaux de l'aménagement en France ?**». Pour eux, «**ce sont les responsables politiques, les aménageurs et les promoteurs, qui sont cités en premier. Les architectes se voient comme trop absents de ces questions-là**». Pour ce qui est des pistes de réflexion esquissées par les contributeurs, Damien Philippot en retient trois grandes

conférence d'ouverture **De la ville** **à la métropole en deux temps** **et trois mouvements**

par **Jacques Donzelot** historien du social
et sociologue de l'urbain

Jacques Donzelot propose une analyse générale du passage de la ville à la métropole pour comprendre ce que signifie habiter au sein de cette dernière. «*Quand on demande si habiter la métropole est différent d'habiter la ville, il faut préciser le sens de chacun de ces termes. Quand on parle de la ville, aujourd'hui, on désigne les villes petites ou moyennes, celles justement dont l'attrait dépend de leur connexion plus ou moins aisée avec une métropole. Autrement dit, la ville a perdu sa consistance première, sa forme historique qui en faisait une entité propre puisqu'elle ne vaut plus tant pour elle-même qu'à raison de son branchement sur une structure métropolitaine. Alors, pour saisir la différence entre la ville et la métropole, mieux vaut partir de la définition historique de cette dernière.*».

Jacques Donzelot définit la ville historique par sa séparation d'avec le territoire, par «*l'épaisseur de ses murailles qui servent à effectuer cette séparation*». Mais aussi par la nature des relations entre ses habitants qui relève de «*légalité civile*». «*Soit une manière de sortir de la dépendance envers le seigneur à la différence de ceux qui vivent dans un territoire féodal.*

14 *Cela s'expliquant par leurs activités, le commerce et l'artisanat, qui n'ont pas de rapport avec la terre,*

cette propriété éminente du seigneur.» Enfin, elle se caractérise par une relative autonomie politique, une capacité à élire ses représentants, ce qui en fait «*la matrice de la démocratie moderne*».

***Dans la ville historique,
il y a égalité civile (à travers
le commerce), c'est une sorte
de matrice de la démocratie.
La ville se situe à l'opposé
du territoire.***

Le passage de cette figure de la ville historique à celle de la métropole peut se décrire à travers trois mouvements. «*D'abord, du village à la ville, le plus ancien, qui s'accélère*

au 19^e siècle avec l'industrialisation et se poursuit aujourd'hui avec l'immigration». Le deuxième mouvement va **de la ville au village**. «Il commence au début du 20^e siècle, lorsque les actifs aisés s'offrent une construction individuelle à distance de la ville. Le phénomène va s'accroître au fil des années avec la voiture et se renforcer avec la délocalisation des entreprises (elles ont besoin d'une grosse emprise ? entraînant leurs salariés à l'achat d'une résidence individuelle dans ce périurbain plus ou moins lointain. Et ce mouvement se prolonge malgré tous les dénigrements dont il se trouve l'objet». Le troisième mouvement, va quant à lui **de la ville à la ville**. «Il est apparu depuis 30 ou 35 ans, en liaison avec le développement des aéroports de masse et des gares TGV. C'est un phénomène qui tend à discriminer les villes en fonction de leur degré de connectivité, à en faire des centres premiers ou secondaires ou des lieux en perte de vue...».

Les mondes urbains que nous observons sont-ils liés à ces mouvements ? On peut les caractériser par l'effet qu'ils produisent sur 1-le rapport au territoire 2-le rapport à l'urbanisme 3-la relation entre les habitants.

1. Le mouvement du village à la ville : une déterritorialisation

«Le premier mouvement, du village à la ville, est celui d'une **déterritorialisation**, une perte de l'ancrage territorial dans le pays d'origine, un déracinement. Ils se retrouvent à la ville sans les contraintes du village mais également sans les protections que celui-ci offrait. Du fait de leur dénuement, ils s'entassent dans des vieilles habitations insalubres des centres villes, s'exposant ainsi aux maladies de toutes sortes et faisant subir à la ville les effets de leur démoralisation. Les quartiers populaires sont ainsi **des villages dans la ville**... moins le contrôle que celui-ci exerçait sur ses membres à la campagne». La question que pose Jacques Donzelot est celle de l'impact de ces mouvements sur la forme urbaine. Comment remédier aux méfaits physiques et moraux de cet entassement ? Au 19^e siècle les conservateurs voulaient faire retourner ces migrants à la campagne (cf le rôle des colonies agricoles de Napoléon III). Tandis que les révolutionnaires choisissaient, eux, la formule utopique de la cité : pas d'entassement, des espaces fonctionnels... La formule de la cité sociale inventée par les architectes des Congrès internationaux d'architecture moderne entre 1928 et 1958, constitue une sorte de synthèse de ces deux lignes. Elle offre, avec le grand ensemble, un plus grand confort et une meilleure

hygiène au prix d'une distance d'avec la ville et d'une quasi-suppression de la vie urbaine. «On peut parler d'un **art anti-urbain de la cohabitation sociale**. Il s'agissait de donner à ces populations des conditions de vie améliorées, par rapport au village initial, mais en même temps de les éloigner des centres. Les «cités» sont la tentative de faire du logement le seul symbole d'un environnement totalement dénué d'urbanité par ailleurs. On ne participe pas à une vie de quartier du balcon du 13^e étage». Pour Jacques Donzelot, cette désurbanisation de l'habitat «va engendrer une forme de mélancolie qu'on a appelé la «sarcellite» à la fin des années 60». Depuis ces années soixante, on a vu une autre «maladie» affecter ces cités sociales : celle qui résulte des effets de la concentration des minorités ethniques issues de l'immigration récente à travers la loi de regroupement familial de 1977 destinée à combler les vacances qui caractérisaient de plus en plus ces logements sociaux lointains. «Car pour lutter contre l'effet de relégation qu'ils ressentaient dans ces lieux, les migrants y font un usage ostentatoire des coutumes et des costumes de leurs pays d'origine. C'est une manière de faire jouer **le village contre la ville**, contre une ville qui ne veut pas d'eux...».

Dans ce que j'appelle le village urbanisé, on se retrouve entre gens qui ont les mêmes envies de balades, les mêmes goûts de préservation des paysages ou d'activités culturelles.

2. Le mouvement de la ville au village : une reterritorialisation

Le deuxième mouvement est inverse, «c'est une reterritorialisation, un retour à la terre. Mais ceux qui l'empruntent donnent à la terre un sens inverse de celui qu'elle avait pour leurs ancêtres. La terre était le signe d'une appartenance forte, d'un travail subi, avec puisque le travail agricole restait associé à la corvée,

d'un seul divertissement légitime : la chasse. Elle devient le signe d'une sociabilité discrète. Les gens sont isolés mais pas seuls. Le rapport à la terre n'est plus de l'ordre du travail mais du loisir à travers le jardinage et le chasseur, qui devient celui qui gâche le paysage, est rejeté».

Ce sont les prémisses de ce qu'on observe de plus en plus : le village urbanisé, avoir à la campagne les avantages de la ville tout en évitant ses nuisances et ses inconvénients. « On est là dans la formule d'un **art hypo-urbain de la construction individuelle**. Hypo-urbain car défini par la réduction des contraintes de la ville, surtout celles liées à la construction et au déplacement. À la construction : parce qu'on met fin aux limites de la ville et on y a une plus grande liberté de construire. **Tout élu de commune rurale acceptera toujours qu'on construise un lotissement pour lutter contre le dépeuplement de son village**. Parce que, d'une façon plus large on voit bien que les règles sont peu ou pas respectées. Le périurbain est le domaine de l'informel, de la place faite au bricolage. Aux déplacements : car on s'écarte aussi des rigueurs de la ville. On est dans le retrait à l'intérieur de son véhicule. On ne s'expose pas dans les transports en commun ou dans les voies urbaines. On se retrouve entre gens qui ont les mêmes envies de balades, les mêmes goûts de préservation des paysages ou d'activités culturelles ». Quant au rapport entre les habitants, l'image idyllique présidant à ces constructions ne résiste pas au temps qui passe. « L'effet produit sur les habitants de ces villages urbanisés est bien connu. C'est parfait pour un ménage où les deux sont actifs avec des enfants en bas âge. Ils peuvent développer leur vie familiale comme ils le veulent, à l'abri du stress de la ville, mais cet avantage devient vite un inconvénient avec la montée de la précarisation. Il y a aujourd'hui une fragilisation croissante de l'emploi et de la vie familiale. Un des deux perd son emploi, ou alors le ménage se sépare et l'un des deux reste seul... Cela rend alors ce choix plus difficile à vivre sur le plan du quotidien. On a une belle description de cette angoisse des périurbains avec la série américaine *Desperate housewives* ». Et cela peut aussi expliquer la montée du populiste dans le périurbain profond.

3. Le mouvement de la ville à la ville : une extra-territorialisation

Le troisième mouvement, de la ville à la ville, est un « processus d'extra-territorialisation ». On ne pense plus le territoire qu'en termes de temps de trajet. « Le

paysage est flouté, fragmenté à travers la vitre d'un TGV ou le hublot d'un avion. Le territoire est non-connecté, il devient juste un moment de transit ». « Quant à la forme d'urbanisme associée à ce mouvement, on peut parler d'un **art hyperurbain de la ville-vitrine**. La focalisation sur les villes-métropoles, sur des lieux qui exercent une attraction, fait qu'on assiste à cette transformation étrange, **la ville qui était un lieu de commerce devient un objet de commerce**. » Depuis 30 ans, ce mouvement a engendré ce que Jacques Donzelot appelle « un art hyper urbain de la ville vitrine ». Pour comprendre cette nouvelle figure de l'urbain (« on y est, ici, à Marseille, comme dans bien d'autres villes »), il suffit de se poser les questions que se pose n'importe quel commerçant placé dans une situation de concurrence, « comment je fais venir les gens, comment je les retiens devant chez moi, comment je leur donne envie d'acheter et de revenir. On commence à charmer les gens à l'aéroport, en leur proposant des expositions ou des lieux de loisirs, et tout de suite après, des « attractions », de nouveaux immeubles, comme le musée que l'on rend vivant et spectaculaire. » C'est exactement le rôle du Mucem à Marseille, comme c'était aussi celui du musée Guggenheim à Bilbao.

**On propose aux gens
des endroits où ils pourraient
très bien rester plus longtemps,
devenir même un habitant
de cette ville, si charmante,
si accueillante.**

« C'était déjà la fonction de Beaubourg, le premier musée vivant, un endroit où on peut voir des expositions mais aussi participer à des activités, des animations, se sentir artiste... D'un autre côté, on leur offre la ville muséifiée. « C'est ce qu'on produit en extrayant la singularité des traits familiers que possède la ville pour ses habitants par des réfections, des rénovations, qu'on demande de faire aux architectes et destinées à mettre en valeur les lieux. » Ce sont pour beaucoup les centres villes qui jouent ce

rôle et on propose aux gens des endroits « où ils pourraient très bien rester plus longtemps, devenir même un habitant de cette ville, si charmante, si accueillante ».

Il faut ne pas prétendre réduire les différences entre les mondes urbains mais au contraire produire plus d'équité dans les chances des uns et des autres, notamment pour l'emploi et la scolarité.

Savoir injecter de l'équité dans les quartiers

On séduit les visiteurs en accueillant des congrès, des résidences d'artistes, des hôtels qui laissent penser que le visiteur pourrait être heureux s'il vivait là. « On améliore le charme des rues anciennes, on voit s'installer des commerces bobo, un nouveau peuplement arrive, on voit apparaître des terrasses de café, de plus en plus de restaurants, où on parle tard le soir. **S'installent en centre-ville une classe sociale créative, des touristes, des artistes, mais aussi, bien sûr, des petits vieux qui veulent être près des hôpitaux.** » Tout cela se passe dans la plupart des grandes villes européennes ou nord-américaines.

« Il y a là **une appropriation ostentatoire de la ville.** Le territoire oublié, celui qui n'est pas connecté, qui n'est pas à la lumière, en a un ressentiment plus fort. »

Et donc, que peut bien signifier habiter la métropole ? Pour **Jacques Donzelot**, « il s'agit de faire cohabiter des mondes très distincts. C'est difficile, complexe, on le voit bien avec les émeutes de banlieue, le vote populiste dans le périurbain, par exemple. **On a répondu à ces difficultés par un seul mot d'ordre, mixité, égalité des territoires. C'est parfaitement inefficace.** »

On a considéré, pour l'historien du social, que ces mondes urbains différents étaient des anomalies provisoires, alors que

les mouvements qui les produisent sont des mouvements de fond qui les prolongent, qui s'additionnent plus qu'ils ne se succèdent. « Il faut au contraire les reconnaître et les accorder ensemble. **Pour qu'il y ait un sentiment d'unité, il faut ne pas prétendre réduire les différences entre ces mondes urbains mais au contraire produire plus d'équité dans les chances des uns et des autres, notamment pour l'emploi et la scolarité. C'est là qu'interviennent les politiques publiques et ce sont là les enjeux majeurs de la gouvernance métropolitaine.** »

table ronde **Habiter la métropole,**
à Marseille et ailleurs

avec **François-Noël Buffet** sénateur du Rhône, rapporteur
de la loi sur la délimitation
des régions, maire d'Oullins

Tania Concko architecte-urbaniste,
Paris et
à Amsterdam

Philippe Dallier

sénateur de
Seine-Saint-Denis, maire
des Pavillons-sous-Bois

Arnaud Devillers architecte-urbaniste associé de l'agence
Faubourg 2/3/4 et architecte-conseil
de la ville de Marseille

Vincent Fouchier urbaniste, directeur du projet métropolitain
au sein de la mission interministérielle du
projet métropolitain Aix-Marseille-Provence

Sébastien Sémeril premier adjoint
au maire de Rennes

animée par **Rémi Cambau** rédacteur en chef
du site cadredeville.com

En préambule, Rémi Cambau demande à Jacques Donzelot quel pourrait être «l'élément marquant qui fait métropole. Les trois mouvements dont vous parlez sont-ils cloisonnés ?»

«C'est justement la juxtaposition de ces mouvements qui fait métropole» répond le sociologue. La seule question qui vaille, pour lui, est celle de leur cohabitation. «Est-ce que ça s'entrechoque ou est-ce que ça s'accorde ? Il y a dans toutes les métropoles toutes sortes de populations, des étrangers venus de pays en développement, des touristes, des «gens d'ici». Dans une ville comme Paris, on voit bien ce patchwork de population». Et il précise que, «pour ce qui est de la rénovation urbaine, entamée dans beaucoup de quartiers de banlieue et de cités Hlm, je pense qu'elle est très efficace du point de vue de l'urbanisme. Elle ouvre les quartiers, elle les reconnecte à la ville. C'est très bien, mais les habitants, eux, ne sont toujours pas connectés à la ville. A Lyon, par exemple, on voit les jeunes sortir de la cité pour s'embrasser mais pour chercher un autre logement, jamais. On reste dans la formule locale, le village contre la ville. Dans un même quartier, on voit des rénovations urbaines superbes mais aussi et en même temps un jeu de coutumes qui perdurent et qui ont fonction de dire «on vous emmerde!».

Pour Jacques Donzelot, au final, «le rôle de la métropole n'est pas de supprimer les particularités de chaque monde, ce serait plutôt de faire en sorte que les opportunités de la ville soient accessibles à tous : équité des chances pour tout le monde. Que chacun ait le sentiment qu'il peut avoir accès à tous les services, à égalité avec tous les autres habitants, mais l'égalité des lieux est un leurre, c'est impossible à réaliser.»

La métropole comme remède à l'émiettement des pouvoirs locaux

La métropole parisienne, pour Philippe Dallier, est très facile à identifier. «On la voit depuis le 3^e étage de la Tour Eiffel. On aperçoit très bien les limites de la zone urbanisée.» Mais que veut dire pour lui faire métropole ? «C'est très simple. Il faut un véritable gouvernement à la métropole. Si elle est gouvernée, elle aura une vraie politique publique, et notamment sur les constructions de logements, par exemple, et elle sera visible». Une volonté politique donc, en quelque sorte, qui permette

La rénovation urbaine reconnecte des quartiers à la ville. C'est très bien, mais les habitants, eux, ne sont toujours pas connectés à la ville.

d'identifier clairement l'action métropolitaine. « Nos concitoyens attendent que nous soyons plus efficaces sur les politiques publiques. L'Etat a sa part de responsabilité dans le retard pris mais les élus locaux ont également la leur. »

Le problème majeur, pour **Philippe Dallier**, restera celui des inégalités territoriales, des rythmes différents de développement. « Aujourd'hui, à Paris, on a des zones très riches et des zones de véritable relégation sociale. Le risque, c'est d'avoir des quartiers par ethnies d'origine. Il faut s'en préoccuper très fort. » Comment faire métropole ? « Ça passera tout simplement par une même qualité d'équipements publics partout. Tenir compte de la spécificité de chaque quartier et adapter les moyens d'intervention de la puissance publique. En région Ile de France, il y a 124 communes sur trois départements, un émiettement du territoire, un émiettement du pouvoir politique, un émiettement de la richesse fiscale, et tant qu'on restera dans cette situation on n'y arrivera pas. A Paris et à Marseille, il faudra passer par-dessus la tête des élus locaux parce que si vous leur demandez ce qu'ils veulent lâcher, ou de leur pouvoir ou de leur richesse fiscale, la réponse est rien du tout. Et au bout du compte vous n'arriverez pas à créer une vraie métropole. »

Il s'agirait pour **François-Noël Buffet** d'être plus clair sur les termes du débat. « Tout le monde parle de métropole mais personne n'y met la même chose. La grande difficulté aujourd'hui est de savoir sur quels critères nous sommes d'accord pour dire que telle organisation est métropolitaine ou ne l'est pas. Lorsqu'on a fait la loi de 2010, on voyait bien que le fait métropolitain était réel et que depuis la décision de créer des communautés urbaines en 1969, seuls cinq territoires s'imposaient. Quarante ans plus tard, la loi dit qu'on peut créer des métropoles sur ces cinq grandes communautés urbaines, pas plus. » On peut aussi rester théorique... « Si on se réfère à l'Insee, la métropole est d'abord un niveau de population, une continuité urbaine et des éléments structurants, attractifs qui sont de nature à créer une puissance économique, universitaire, culturelle ou sociale forte. »

« Ne pas oublier les territoires agricoles »

Pour le maire d'Oullins, petit village de la banlieue lyonnaise, « on a tout faux à Lyon dans la démarche métropolitaine parce qu'on garde les limites de la communauté urbaine.

20 On est trop restreints. Ah oui, d'accord, la communauté urbaine prend les compétences du département

**À Paris et à Marseille,
pour créer la métropole,
il faudra passer par-dessus
la tête des élus locaux.**

sur son territoire, on a su négocier cela, mais le vrai choix qu'il fallait faire, c'est déterminer l'aire urbaine, la pointe du compas sur la place Bellecour et un cercle de trente km de rayon. Là, on arrive à une population de 2,2 millions d'habitants et on fait vraiment métropole. Il y a de vrais éléments structurants qui font sens. Et il y a dans ce grand territoire, une vraie qualité de grands espaces naturels qui éviteront un étalement urbain et permettront une croissance endogène.» François-Noël Buffet ne voudrait pas non plus qu'à force de parler des métropoles, «on en arrive à oublier le territoire agricole. On a absolument besoin de le faire exister au sein des nouvelles métropoles. C'est vital.». Le deuxième écueil qu'il pointe, c'est la gouvernance. «Le problème dans les collectivités locales aujourd'hui, c'est la dilution du pouvoir qui est trop grande. On a besoin d'une unité, et là, il y a beaucoup d'efforts à faire. **On ne réussira ces grands projets métropolitains qu'à la condition d'être capables d'assurer la proximité et le service à la population**».

Arrêter d'opposer la ville à la campagne

Sébastien Sémeril préfère pour sa part mettre l'accent sur le projet. Il estime qu'on ne le met pas assez en avant. «**On parle tout le temps périmètre mais jamais compétences, jamais enjeux. Ah oui, on va parler de la délimitation mais les enjeux économiques, universitaires, les enjeux de la mixité sociale dont parlait le professeur Donzelot, la question de la construction de logements sociaux... Faire des lois c'est bien, mais il faut aussi les appliquer. Et puis il y a un obstacle culturel. Regardez les photos des campagnes électorales présidentielles. Les candidats ne sont jamais représentés dans une ville mais toujours devant un village. C'est l'éternité française. Ce n'est pas la Rolex le signe de la réussite sociale, c'est le pavillon. Il faut arrêter d'opposer systématiquement la ville à la campagne.**» Un autre problème bien français, c'est la terreur de la densité. «Si on ne veut pas d'étalement urbain, il va bien falloir monter en hauteur. Il faut mener ce travail de réflexion sur les tours, sur la qualité architecturale. **Tant qu'on aura un discours électoraliste contre le développement de la construction, du style «Non à la Zac!», on n'avancera pas**».

Ce que confirme François-Noël Buffet en faisant remarquer que chez lui, «à sept étages, je créé une émeute. La question de l'acceptation de la forme urbaine est cruciale».

À force de parler des métropoles, on en arrive à oublier le territoire agricole. On a absolument besoin de le faire exister au sein des nouvelles métropoles.

Faire en sorte de ne pas oublier les tissus de la solidarité sociale

L'architecte-conseil de la ville de Marseille, Arnaud Devillers, introduit pour sa part une notion nouvelle, **le sentiment d'appartenance**. « Cela peut être la géographie. À Saclay, à trente-cinq km du centre de Paris, on voit la Tour Eiffel. Cela créé un véritable sentiment d'appartenance. À Marseille, c'est la mer qui créé ce sentiment de façon très forte. » Comment les liens peuvent-ils être des lieux et plus des tuyaux ? Comment fabriquer de la relation ? « Quelquefois, c'est le tram qui rattache entre eux des lieux enclavés ». Comment arriver à fabriquer de la qualité ? Avec des moyens moins lourds que ceux du tram, mais avec un effet de levier équivalent ? « Il y a une idée sur laquelle il faut se pencher, c'est la fluidité, la continuité. Des éléments de liaison douce sont très importants. Le Canal de Marseille ici est très intéressant de ce point de vue. »

L'architecte Tania Concko explique qu'elle a « une approche multiple » de ces problématiques, travaillant aussi bien à Paris qu'à Amsterdam. Et cette approche lui fait dire qu'elle n'est « pas du tout d'accord » avec l'analyse de Jacques Donzelot sur « le balcon du 13^e étage. Le village, c'est le vivre ensemble, ce sont des valeurs communes. Ça peut exister partout ! Aussi bien quand on habite au 13^e étage. Quand Rem Koolhaas plante le décor des mutations futures, il s'appuie sur la métropole africaine. On retrouve à l'intérieur de ces mégalofoles des tissus sociaux très différenciés et très profonds. » En France, on ne se demande pas comment intégrer ces liens-là, estime l'architecte. « Peut-être que la structure sociale traditionnelle est déjà perdue, disparue. Les structures d'appropriation, la famille notamment, ne sont peut-être déjà plus là. »

Tania Concko travaille sur un aménagement, à Paris, dans le 13^e arrondissement. « On parle de mixité, on prévoit des activités, du logement social, et un foyer de travailleurs immigrés. Comment faire le lien entre tous ces programmes ? Ce devrait être le but d'un tel aménagement. En fait, on s'aperçoit que tous les partages proposés sont très problématiques, surtout avec le foyer. Et pourtant, quand on va sur place on voit que tous les échanges se passent dans ce foyer. Pourquoi ? Parce que les travailleurs y ont recréé des liens, une vie de village, d'entraide et de solidarité. » Son expérience du travail à l'étranger lui fait

dire que « ce qui manque en France ce ne sont pas les compétences mais l'idée de complémentarité, le

À Saclay, à 35 km du centre de Paris, on voit la Tour Eiffel. Cela créé un véritable sentiment d'appartenance. À Marseille, c'est la mer qui créé ce sentiment de façon très forte.

manque de respect de l'architecte, le simple fait de se faire confiance au sein d'un engagement commun.»

Vivre ensemble ne dépend pas de la forme urbaine

Position qui suscite l'approbation de Sébastien Sémeril. *«La métropole, cela répond aussi à des questions de population, les phénomènes migratoires. Est-ce que la métropole demain ce ne doit pas être cet espace capable d'accueillir et de donner toutes ses chances à chacun ? Pas seulement dans une logique d'attachement aux valeurs républicaines mais aussi la reconnaissance de la diversité qui fait la richesse du territoire. Je crois beaucoup au phénomène positif de la métropole pour être une machine à intégrer et à digérer. Justement, on n'est plus dans la ségrégation spatiale. On a besoin d'utopies. La métropole ce n'est pas qu'une question de frontières et de périmètres, de savoir qui va gouverner, mais plutôt d'avoir une matière noble qui vienne servir la cause de cet enjeu de globalisation, d'accueil, de mixité, et ça peut être à travers des compétences de politique publique.»*

Une position que ne partage pas Jacques Dallier. *« Quand on parle de vivre ensemble, il ne faut pas compter sur la forme urbaine. Il faudrait déjà que nous soyons tous d'accord sur les valeurs que nous voulons partager, laïcité, la place de l'Etat... c'est ça qui est fondamental. Mettons-nous d'abord d'accord sur le fond. Et puis, un autre problème fondamental, c'est celui de la gouvernance politique. Il perdurera tant que la métropole ne sera pas incarnée par des élus, élus directement par les citoyens car il faudra bien y arriver. Aujourd'hui l'empilement des couches fait que les gens n'y comprennent strictement rien. Ce qu'on essaye de faire dans le grand Paris c'est une catastrophe absolue. On n'est pas encore allé au bout de la logique de décentralisation. L'Etat a lâché du pouvoir, les élus locaux l'ont récupéré mais on a tellement émietté ce pouvoir, émietté la richesse fiscale qu'au bout du compte on est devenus inefficaces. Il faut reconcentrer le pouvoir au sein des métropoles pour traiter les problèmes.»*

L'outil de la double décentralisation ?

Du point de vue électoral, Jacques Donzelot a une solution. *«En Angleterre, la double décentralisation est un modèle qui fonctionne. On donne le pouvoir décisionnel à un élu local et les autres ont un pouvoir de représentation. Donner le pouvoir*

**Le vivre ensemble, ce sont
des valeurs communes.
Ça peut exister partout !
Aussi bien quand on habite
au 13^e étage.**

à une personne visible, c'est symbolique et clair par rapport à la population. Cela permet d'exercer une gouvernance diffuse sur les territoires ruraux. **Il ne faut pas supprimer les maires mais leur donner un pouvoir de représentation de leurs administrés sans pouvoir décisionnel.**»

A quoi **François-Noël Buffet** répond que «c'est exactement ce vers quoi nous allons à Lyon. Le suffrage universel direct en 2020 va rebattre les cartes. On arrive à une sorte d'élargissement de la loi PLM. **Les communes d'aujourd'hui vont devenir dans la métropole ce que sont les mairies de secteurs dans la loi PLM.** On est en route pour ça. On le fait par étapes mais on est dans cette direction.»

« La métropole, c'est la mise en système »

Tout n'est pas simple, ni évident pour **Vincent Fouchier**. «**Les métropoles sont des objets complexes dont il faut cerner les moteurs, et les leviers de développement.**» Comment en comprendre bien les ressorts ? Qu'est-ce qui « fait métropole », à Marseille, et comment faire pour le faire encore mieux ? «**Sur le territoire Aix-Marseille, on a un polycentrisme très marqué et c'est la mobilité qui fait métropole, en même temps que le système économique, très intégré. C'est un tissu dont les germes sont déjà métropolitains mais qu'on n'a pas appréhendé comme tel. On ne s'est pas encore dit que, dans la mise en système de ce tissu économique, on pourrait trouver des ressorts qu'on n'a pas par la simple addition de chacune des villes qui composent le territoire. On commence à peine à se dire qu'on peut se servir de l'échelle métropolitaine comme d'un véritable levier de développement. Les marges de progrès sont énormes dans ce simple changement d'échelle.**»

L'autre élément qui fait métropole, sur le territoire marseillais, pour **Vincent Fouchier**, c'est «**l'inscription dans les flux nationaux, européens, méditerranéens et internationaux**». L'ancrage mondial est déjà là et même les investissements internationaux qui vont avec. Il s'agirait, de son point de vue, de regarder d'un autre œil les potentialités locales. «**La filière portuaire représente 42 000 emplois, tout le monde le sait, mais la filière numérique c'est le même nombre d'emplois. On le sait beaucoup moins. Il y a des plus-values à développer. L'échelle métropolitaine servira à apporter ce développement, mais il faut penser un véritable projet métropolitain transversal. On n'aura pas de réussite globale**

On commence à peine à se dire qu'on peut se servir de l'échelle métropolitaine comme d'un véritable levier de développement. Il s'agit simplement de regarder d'un autre œil les potentialités locales.

à partir d'une action isolée. La métropole, c'est la mise en système.»

« Il y a trop de niveaux de décision »

François-Noël Buffet acquiesce sur l'internationalisation. « C'est effectivement un élément majeur. Et c'est très fort à Lyon. Les cinq pôles de compétences lyonnais marchent très fort. Quant à l'obligation d'un projet, bien sûr, la métropole est un moyen et pas un objectif. Et l'outil métropolitain doit servir un projet, ce n'est pas une fin, bien sûr. C'est d'abord un projet de territoire. » Et François-Noël Buffet avance une explication à la difficulté de mettre en place ces métropoles en France. « C'est le saucissonnage des textes. On parle d'abord des périmètres, et on parlera des compétences après, alors que tout est lié. Les différents textes sont discutés au Parlement à des périodes différentes et on a du mal à leur donner de la cohérence. »

Philippe Dallier confirme et insiste. « Il faut avoir un triptyque en tête : compétences, périmètres et moyens financiers. Depuis la loi de 71 sur la fusion de communes, il n'y a quasiment pas eu de fusion. On a créé sans cesse des structures nouvelles parce qu'on avait peur de contrarier ceux qu'on voulait faire disparaître. Résultat, il y a trop de niveaux de décisions. Mais aujourd'hui il va bien falloir avoir le courage politique de le faire et j'espère que le gouvernement ne manquera pas de ce courage aussi bien à Paris qu'à Marseille. L'Etat et les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités et il faut que la loi impose une nouvelle organisation. »

« La question de fond reste le mode électoral »

Depuis la salle, Alain Hayot, vice-président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, réagit aux propos de François-Noël Buffet en martelant que « l'attitude de l'Etat concernant la métropole Aix-Marseille est l'archétype de ce qu'il ne faut pas faire. On a une vision descendante. » Pour lui, il faudrait réfléchir à un modèle de métropole qui soit adapté au territoire, un « territoire très spécifique, polycentrique, qui possède beaucoup plus d'intercommunalités qu'ailleurs. »

Alain Hayot met en garde contre une attitude qu'il juge trop rigide. « Attention au discours contre les élus locaux. Je suis bien persuadé qu'il faut en finir avec les baronnies et les féodalités locales, mais il y a deux manières de faire la chose. Soit on supprime les élus, soit on permet à nouveau l'irruption du peuple

**L'affaiblissement
de la démocratie locale
est le terreau du populisme.
C'est la mise en cause
systématique des élus
locaux qui participe
à cet affaiblissement.**

dans la vie publique. L'affaiblissement de la démocratie locale est le terreau du populisme. C'est la mise en cause systématique des élus locaux qui participe à cet affaiblissement. Je pense qu'il faut absolument faire la métropole, mais on ne la fera pas contre les élus locaux, contre le territoire, contre le tissu social.»

Philippe Dallier s'emporte. «Je suis élu local depuis 31 ans, je sais ce que c'est. Je respecte infiniment le travail des élus locaux sur le terrain et leur implication auprès de la population. Et je suis aussi parlementaire. Dans le débat sur les métropoles de Paris, Lyon ou Marseille, il faut savoir **qu'entre le discours officiel des élus qui refusent la métropole et ce qu'ils disent à la buvette de l'Assemblée, il y a une grande différence.** Je sais pertinemment que leurs motivations ne sont pas celles qu'ils annoncent.» Les alliances qui transcendent les clivages traditionnels gauche-droite ne sont pas pour lui symbolique de la légitimité d'une cause mais plutôt symptomatique d'une mauvaise foi. «Entre Anne Hidalgo et Patrick Devedjian, il y a un rapprochement extraordinaire parce que **tous les deux veulent rester assis sur leur coffre-fort** et ils ne veulent pas qu'on mutualise la richesse fiscale. **C'est l'émiettement du pouvoir qui rend impossible l'efficacité d'une meilleure gestion des dépenses publiques.** Quand on sait que les collectivités vont perdre onze milliards d'euros de l'Etat dans les trois années qui viennent, je me demande comment nous allons mettre en œuvre les projets que nous portons, parce que nous n'en aurons plus les moyens. Si nous ne rationalisons pas, nous n'en sortirons pas.»

Pour François-Noël Buffet, la question de fond reste le mode électoral. Une élection indirecte à deux étages est trop nébuleuse pour le citoyen. «Personne ne va s'intéresser à l'élection du président de la métropole. En 2008, à peine 20 % des français connaissaient le nom de leur président de région. **Il n'y a pas mieux que le suffrage universel direct pour légitimer une fonction publique.**»

intervention du **Grand témoin,**

Jean Viard

sociologue et directeur de
recherches CNRS au CEVIPOF

J'insiste sur la façon dont la société se transforme. Je vais vous donner des repères en quelques chiffres : 57 % des bébés naissent hors mariage. C'est un indicateur important. Chaque habitant en France parcourt 45 km par jour, 6 % des Français déménagent par année. Les populations changent tout le temps, **un tiers des habitants d'une commune se renouvelle entre deux mandats électifs.**

48 % des retraités veulent revenir «chez eux», 61 % des citoyens ne travaillent pas dans la commune où ils votent. C'est quoi la démocratie ? **On vote pour qui dans la commune ? Pour un syndic de copropriété ?** Quand on a inventé le modèle démocratique, il fallait d'abord avoir un revenu. Aujourd'hui, il faut d'abord avoir un compteur EDF. Les gens demandent des écoles à leur maire mais pas des usines.

Avant 1914, on travaillait pendant 40 % de son existence. Aujourd'hui moins de 10 %.

L'espérance de vie a augmenté de plus de 25 ans. On perd ses parents à l'âge de 63 ans. C'est quoi, une société de quatre générations ? Comment fait-on avec des liens familiaux aussi longs ? En France, aujourd'hui, on travaille 67 000 heures pour 700 000 h de vie, moins de 10 %. Avant 1914, on travaillait pendant 40 % de son existence. Aujourd'hui, obligatoirement,

on a donc beaucoup plus de sentiment d'appartenance à des domaines comme la religion, le divertissement, les loisirs, le sport, le sexe et ensuite le travail. **En Europe, 12 % du temps de l'existence est consacré au travail.**

Comment on construit des liens dans ces sociétés-là ? On fait 8 000 fois l'amour dans une vie entière pour engendrer en moyenne 2 enfants. Avant, on faisait l'amour 1 000 fois pour 8 enfants. La démocratie de l'érotisme est une question centrale. On baise aujourd'hui autant que Louis XIV. Les liens intimes et personnels ont énormément changé.

Nous sommes dans une société de mobilité. **En moyenne, un CDI dure 11 ans et 2 mois, un couple 8 ans. On change de patron moins vite que de conjoint.** Étonnant ! La société de l'emploi se fige, ceux qui ont du travail font tout pour le garder. **Nous sommes stabilisés dans l'emploi. C'est le contrecoup du chômage de masse.**

Avant 1914, on vivait 500 000 heures. Aujourd'hui, on vit 700 000 heures, on travaille 67 000 heures et on fait 30 000 heures d'études. Un sur deux, c'est un ratio extraordinaire. **Celui qui arrête l'école à 14 ans, ne vit pas dans le même monde.** Comment lui trouver une place ?

Nous passons 100 000 heures devant la télé. Plus qu'au travail ou à l'école. On est entrés dans une société où **la vie complète est devenue un objectif.** Avant, on acceptait la vie courte. Aujourd'hui, la vie longue nous saisit dans notre société. Et le paradoxe, c'est que **plus c'est long, plus on fait des séquences courtes** parce qu'on peut retenter notre chance, dans tous les domaines, en amour, au travail, nous multiplions les expérimentations. Et là aussi, il y a discrimination.

Mesurez le temps libre à l'hectare disponible. Plus il y a d'équipements, moins il y a de temps libre disponible.

Toutes les séquences sont de plus en plus courtes. On mange en lisant, on zappe nos mails en écoutant de la musique ou en tapant sur internet. Et on n'est plus trop prêts à se faire tuer à la guerre.

La vie est vécue sur le modèle de l'aventure. Quand on hérite, on est déjà à la retraite. On n'investit plus dans l'économie mais dans le divertissement.

La vie est une aventure. Il faut raconter tous les morceaux de la vie des défunts. On ne connaît plus la vie des gens. Avant, on n'avait pas besoin de raconter la vie des morts. Tout le monde la connaissait. Aujourd'hui, chacun a vécu plusieurs vies.

La société est restructurée par le temps. Avant, c'était l'espace. Conquête de la planète, colonisation... C'est fini! Le temps devient une catégorie politique (voir la pensée écologique). Napoléon ne se préoccupait pas de l'avenir des générations. C'est pour ça qu'on va être 9 milliards sur la planète. L'allongement de la vie veut dire aussi augmentation de la masse. Les retraités ont désormais une fonction utile dans la société, au travers des associations, du sport...

Depuis 1975, il y a un million de plus d'hommes salariés et 3,5 millions de femmes. Comment le désir de travailler, de vivre autrement peut-il trouver son accomplissement ?

Les femmes sont désormais des adultes comme les autres. Et les adultes sont devenus majoritaires. Avec deux groupes périphériques, les jeunes et les vieux. Qu'est-ce qu'on en fait, de tous ces vieux ?

le désir de travailler, de vivre autrement peut-il trouver son accomplissement ? **Ce n'est pas simplement parce que les gens veulent travailler qu'il y a du travail!** Il faut trouver une réponse. La question de la part du travail dans la société est à prendre en compte. L'économie n'a pas à produire en fonction du désir des individus. Il faut repenser totalement cette question du travail. **Même les retraités, aujourd'hui, ont eux aussi envie de travailler.**

Pour ma part, je suis mis bientôt en retraite obligatoire et je n'ai pas envie de m'arrêter.

Si 88 % du temps de vie n'est pas du temps de travail, c'est que c'est du temps libre. **Les codes se mélangent, se télescopent. Aujourd'hui, à condition de mettre une veste noire, je peux aller donner mes cours à Sciences-Po en jeans.** Impensable il y a quelques années.

On est dans une société de l'auto-organisation. Mais une société très inégalitaire. C'est le temps libre qui structure désormais l'espace. **La ville aujourd'hui, c'est Haussmann + le Club Méditerranée.** On saisit la ville par l'imaginaire. Les gens se font bronzer entre une rivière polluée et une voie rapide. La France est le seul pays, avec la Thaïlande, qui reçoit plus de touristes qu'il ne possède d'habitants. La mise en spectacle de l'espace public est un processus global, général. Les touristes sont partout.

La discontinuité est aujourd'hui la norme. Comment on accompagne ces changements ? Regardez les femmes seules. On ne les aide pas du tout dans les milieux populaires. C'est 2 millions d'enfants pour 1,5 million de femmes, dont 700 000 sous le seuil de pauvreté. **On est dans des sociétés de niches, des territoires en difficulté, des femmes en difficulté, certains chômeurs en difficulté, mais aussi des gens qui sont heureux.** C'est l'espace public qui est malheureux. Les gens dans leur intimité sont plutôt heureux.

Le soft attire le hard. Avant c'était le contraire. **La qualité de vie, l'imaginaire, le loisir sont aujourd'hui les points d'attraction des territoires.**

Une société qui s'émiette. Il n'y a plus de repères, tout le monde est habillé pareil, on ne sait plus ce que font les gens dans la vie, **le travail ne structure plus la société.** Et en même temps, la lecture politique de la société est restée archaïque. D'où un gap énorme. Mais les nouvelles technologies apportent énormément de bouleversements. *Blablacar* devient concurrent de la SNCF. Petit bénéfice, mêmes valeurs et on gagne un peu

de fric. **La société se réorganise sur un modèle coopératif.** Tout le monde est aujourd'hui structuré sur les mêmes émotions, les mêmes infos, il y a une nouvelle humanité qui se crée à côté des nations, des politiques. L'humanité se retrouve. Durant l'effondrement de Rome, pendant la Renaissance, les gens avaient peur. Aujourd'hui, on n'a plus peur. On est devenu une véritable humanité sans direction politique, et nous Français, ça nous inquiète. Qu'est-ce que j'ai, moi, Français, que je peux donner aux autres ?

La France a l'héritage de Colbert. **Nous avons les meilleures entreprises privées qui travaillent pour l'intérêt public.** Dans les domaines de l'eau, dans le béton, dans les armes, on est leader mondial. Deux Prix Nobel et une médaille Fields la même année, ça n'est pas un hasard. Soyons heureux de nos atouts.

Tout le monde est aujourd'hui structuré sur les mêmes émotions, les mêmes infos, il y a une nouvelle humanité qui se crée à côté des nations, des politiques.

La puissance de la métropole, c'est de ramener les excellences au niveau global.

Lyon retrouve son destin de ville italienne. C'est Milan. Marseille ne possède pas de bourgeoisie. Il n'y a que des commerçants. A Aix, en revanche, il y a des bourgeois. Ça grince ! Mais la mondialisation est une affaire de mer et de bateaux. N'oublions pas que Toulon est le deuxième port mondial pour les sous-marins. Aix-Marseille a donc une chance extraordinaire. Prenons-la.

thème 2

H

A

B

I

T

A

T

M

U

E

T

V

I

N

N

O

T
A
T
T
I
O
N
S

A
T
T
I
O
N
S

Habitat : mutations et innovations

par **Damien Philippot**

directeur des Etudes
Politiques, Institut IFOP

Comme il l'a fait pendant la matinée, Damien Philippot propose en introduction des débats de l'après-midi un tour d'horizon des contributions postées sur www.universites-architecture.org et plus particulièrement axées sur le thème de cet après-midi : « *Habitat, innovations, mutations* ». Contributions qu'il commentera par les résultats de l'enquête commandée par le CNOA que l'IFOP a menée auprès des architectes et du grand public.

L'innovation est une notion qui enthousiasme beaucoup les architectes. Damien Philippot note que « *les contributeurs la placent au cœur des valeurs du métier, en ajoutant même qu'elle dépasse la qualité esthétique des bâtiments parce qu'elle est susceptible d'entraîner la croissance économique via l'impulsion qu'elle peut donner à d'autres acteurs économiques.* » Mais ils estiment en même temps **qu'elle est bridée car soumise à de multiples contraintes.** « *La politique du logement, qui devrait être un moyen de catalyser l'innovation, doit faire face à plusieurs obstacles, principalement financiers ou décisionnels.* »

L'innovation, une nécessité bridée par les contraintes

L'innovation est vécue comme une nécessité par les contributeurs « *parce que la demande sociale est forte, sur le neuf comme sur la réhabilitation, et parce qu'il y a un impératif écologique fort.*

32 *Changement climatique, pollution de l'air, sont autant de raisons d'essayer de contribuer, via un habitat*

plus économe en énergie, à une obligation environnementale qui est devenue une attente forte de la population. »

L'innovation est vécue comme une nécessité par les contributeurs parce la demande sociale de construction et l'impératif écologique sont très forts.

Mais cette nécessité est **contrainte par de nombreux facteurs.** « *La crise en est le premier, avec la baisse des budgets, privés comme publics, mais il y a aussi des contraintes culturelles : l'appétence forte à défendre l'architecture dite traditionnelle, des projets urbains qui se font sans concertation avec des élus qui décident seuls, et un rapport culturel à l'architecture qui valorise les grandes réalisations.* » Cela au détriment de

l'architecture du quotidien. **« L'exceptionnel côtoie trop souvent la banalité. »**

Les normes techniques sont aussi des contraintes importantes.

Dans ce contexte, la politique du logement peut apparaître comme un catalyseur de l'innovation. **« Tous les contributeurs s'accordent pour dire qu'il faut construire plus en France. Ils adhèrent vraiment à l'objectif ambitieux de 500 000 logements neufs par an, parce que cela peut être un moteur pour l'innovation mais aussi parce que l'innovation peut être le carburant de cette ambition. »**

Mais très vite se posent des questions. Quelle est la capacité financière de la nation et des collectivités pour atteindre cet objectif ? Dans un contexte où la commande publique est en baisse au profit de la commande privée, et le développement des PPP le confirme, quelle serait la place de l'innovation ?

Les contributeurs ont une autre grande interrogation : **« quelle concertation, quel partenariat pour construire plus et pour innover ? »** Le sentiment général que dégage Damien Philippon est qu' **« il y a finalement peu d'ouvertures, peu de discussions avec les architectes qui sont pourtant les moteurs. L'objectif est quantitatif mais les objectifs qualitatifs sont moins bien précisés. »**

La préoccupation environnementale n'est plus la préoccupation urgente des Français

Dans l'enquête, à une question très générale qui demande si construire du logement neuf devrait être une priorité ou non, 57 % des Français disent oui. **« C'est une préoccupation de plus en plus importante au sein de la population française mais qui concerne encore à peine plus d'une personne sur deux. On ne peut pas parler d'engouement massif. En fait, selon le statut d'occupation, il y a une très grande disparité des perceptions par rapport au logement. Les locataires sont bien plus nombreux à considérer qu'il faut construire du logement neuf avec l'espoir que cette construction massive puisse faire baisser le coût du logement. Et puis, il y a des disparités de territoires. On est plus enclin à construire dans les grandes agglomérations que dans les communes rurales. »**

Autre question posée aux Français : l'obligation de la rénovation énergétique. **« Les réponses sont oui en général pour les logements existants mais pas forcément pour le sien propre. Pourquoi ce décalage ? La question du coût, bien sûr. On s'aperçoit que ceux**

qui réclament la rénovation énergétique sont pour la plupart locataires parce qu'ils n'auront pas à en supporter le coût. »

Cette absence d'engouement massif tient au fait que la préoccupation environnementale n'est plus la préoccupation urgente des Français depuis la crise de 2008. Remplacée par d'autres...

L'objectif de construction peut être un moteur pour l'innovation mais l'innovation peut être le carburant de cette ambition.

Quels sont les principaux obstacles à la construction de logements neufs ? Une question posée au public et aux architectes. **« Les Français parlent surtout du coût élevé des terrains. Les architectes se concentrent plus sur les normes et les procédures. Ils pointent le manque de volonté politique. »**

Quels sont les grands défis de l'innovation ? **« L'urbanisme. Il faut que l'habitat puisse s'adapter aux exigences nouvelles de la société. La question de l'habitat occupe la place centrale dans la ville de demain. Mettre fin à l'étalement urbain et privilégier un habitat dense avec espaces communs. »**

Les contributeurs disent également qu'on n'habite plus aujourd'hui comme il y a cinquante ans. **« Les logements doivent être plus flexibles dans leur usage et notamment en direction des personnes âgées. »** Enfin, **la dimension écologique et la transition énergétique sont vraiment perçues, par les professionnels et par le grand public, comme des moteurs puissants pour l'innovation.**

Comment s'approprier le logement ?

L'IFOP a interrogé à nouveau architectes et grand public sur les attentes des habitants et comment mieux en tenir compte. **« Là aussi, il y a beaucoup de disparités dans les réponses. Les architectes pensent qu'il faut tenir compte du mode de vie dans la conception pour diversifier le logement et permettre à chacun**

d'avoir un logement individualisé. Pour les Français, il s'agit de mieux tenir compte des nouvelles exigences écologiques. Quant à la question du coût, elle est davantage prégnante au sein du grand public. La question de l'esthétique est marginale dans les deux échantillons.»

La demande est souvent très classique, un pavillon au sein d'un lotissement, un jardin, une grande chambre pour les parents, deux petites chambres pour les enfants, un garage pour la voiture...

Une fois ces contraintes posées, quelle est la définition que donnent les contributeurs de l'habitat de demain ? « Deux grandes caractéristiques se dégagent, dont une très nettement, l'appropriation plus grande du logement par les habitants et une meilleure intégration du coût écologique et du coût d'exploitation du logement. Et donc deux demandes se font jour : assouplir la norme et la réglementation et revaloriser très nettement le rôle de l'architecte. »

Comment s'approprier le logement ? « On propose de déjouer le piège de l'uniformité. Pourquoi pas, comme le dit une contributrice, réfléchir à la notion d'usage plutôt qu'à la notion de fonction, en essayant d'associer au maximum les habitants. C'est donc une réflexion qui concerne les architectes mais aussi une réflexion citoyenne. Mais attention au décalage culturel. Certains contributeurs nous font part du fait que la demande est souvent très classique, un pavillon au sein d'un lotissement, un jardin, une grande chambre pour les parents, deux petites chambres pour les enfants, un garage pour la voiture... ça reste effectivement la demande principale de la plupart des habitants. »

Un assouplissement de la norme demandé par tous

Deuxième élément : l'intégration des différents coûts lors de la conception des logements. « On pense beaucoup à la facture énergétique du bâtiment, on pense moins au coût écologique lié aux matériaux employés et très peu au coût écologique lié à la déconstruction. » Comment aider le public à raisonner différemment dans l'appréciation du coût de son logement ? « Les contributeurs déplorent que les habitants pensent beaucoup à la construction et au foncier, et beaucoup moins au coût de fonctionnement et d'exploitation qui est pourtant une part importante du coût global. Cette remarque est souvent présente. » Pour atteindre des objectifs d'innovation, des décisions s'imposent. « Une demande très fortement relayée par les contributeurs consiste en l'assouplissement de la norme qui entrave le travail de l'architecte, bride son innovation. On la considère aussi comme une barrière au dialogue entre architecte et citoyen. Il faut réfléchir autour de la norme, disent les contributeurs, la rendre plus flexible et plus compatible avec l'innovation. La réflexion doit être élargie à la réglementation en général et certains architectes évoquent l'absurdité de la règle des 170 m² en disant que la qualité et l'innovation ne sont pas une question de taille. »

Pour le grand public, c'est le savoir-faire des entreprises du bâtiment, les matériaux disponibles, qui vont permettre l'innovation.

Dernier point exprimé, il faut rendre aux architectes un rôle central dans les problématiques de construction et d'innovation. « La demande est faite bien sûr par les architectes mais aussi beaucoup par les élus, les maires notamment. Associer l'architecte à la réflexion avec les collectivités, le rapprocher des autres acteurs dans une logique de travail en réseau, de partenariat (avec urbanistes, paysagistes). » Cette redéfinition du rôle des architectes est perçue tout de suite comme devant avoir un impact sur le travail des agences. « Est-ce qu'il faut davantage se

spécialiser, intégrer de nouvelles compétences au sein des agences ? Les questions sont posées. Comme le problème nouveau que représente l'évolution de la maquette numérique. Est-ce que c'est un instrument de réduction des coûts et des délais ? Un véritable facteur d'innovation ? Là aussi, la question est posée. »

Un décalage entre les réponses des architectes et celles du grand public

Damien Philippot propose de terminer ce tour d'horizon des contributions et du sondage par quelques opinions exprimées. Notamment pour attirer l'attention des architectes sur le décalage dans les perceptions qu'ils ont et celles du grand public. « Qu'est-ce qui est plutôt un frein ou plutôt un moteur pour l'innovation ? Pour le grand public, c'est le savoir-faire des entreprises du bâtiment, les matériaux disponibles, qui vont permettre l'innovation, sans oublier les architectes, les habitants et les maîtres d'ouvrage. Les architectes pour leur part se concentrent davantage sur eux-mêmes et citent beaucoup moins les entreprises ou les maîtres d'ouvrage. » Il y a tout de même un point d'accord majeur. « En matière de frein

à l'innovation, quatre obstacles bloquent considérablement les choses pour les uns comme pour les autres : les normes aussi bien que les règlements ou les documents d'urbanisme, mais aussi les responsables politiques et les coûts de construction. »

Décalage de perception encore dans les domaines où l'apport de l'architecte serait le plus important. « Les Français parlent du respect des normes, de la solidité du bâtiment, de qualité environnementale. L'architecte est pour le grand public le dépositaire du savoir technique avant tout. Les architectes citent en premier lieu la prise en compte du désir et des modes de vie des habitants et parlent aussi de la qualité esthétique et de l'intégration dans le paysage. Globalement ces écarts de perception traduisent d'une part une méconnaissance du travail de l'architecte par le grand public (il y a là un vrai travail de sensibilisation à faire) et d'autre part le fait que la représentation par les architectes des attentes des habitants n'est pas forcément conforme à la réalité de l'opinion. » « A garder en tête, précise Damien Philippot, si on veut mieux défendre l'architecture demain. »

► Présentation par Danilo Vespier, architecte associé de l'agence Renzo Piano Building Workshop, de la création d'un morceau de ville, le quartier Albere à Trente en Italie, financé totalement par des fonds privés 🖱 www.universites-architecture.org

table ronde **Habitat : mutations**
et innovations

avec **Jacques Berger** directeur Action Tank, laboratoire
d'expérimentations sociales consacré
à la réduction de la pauvreté en France

Nicolas Binet directeur du Groupement
d'Intérêt Public «Marseille
Rénovation Urbaine» – MRU

Patrick Bloche

député de Paris, auteur en juillet 2014
du rapport à l'Assemblée nationale
«sur la création architecturale»

Lorenzo Diez architecte, directeur de
l'École nationale supérieure
d'architecture de Nancy

Luc Gwiazdzinski géographe au
laboratoire pacte
de Grenoble

Guy Léré responsable du
département «logement
social» du Crédit mutuel

Rémy Marciano architecte et
enseignant à
l'ENSA Marseille

Vincent Renard économiste, directeur
de recherche au CNRS,
Paris

animée par **Jean-Paul Cassulo** président du Conseil
régional de l'Ordre des
architectes de PACA

Pour introduire le débat, Jean-Paul Cassulo se tourne vers Lorenzo Diez. « Le logement a toujours été, historiquement, fondateur de la recherche architecturale, du laboratoire d'architecture. Est-ce que c'est encore valable aujourd'hui ? Est-ce que le logement évolue avec la société ou est-ce plutôt la société qui s'adapte au logement ? »

Le directeur de l'Ecole d'architecture de Nancy pense que la question est « fondamentale. Le logement est pour l'architecte un peu ce qu'est la chaise pour le designer : un exercice fondamental, une sorte d'étalon ! Aussi cette question n'est jamais épuisée, elle a donné et donnera encore lieu à beaucoup de réflexions et d'innovations en architecture. Au sein de nos Ecoles d'architecture en France, la question du logement et plus largement celle de l'habitat est bien évidemment au coeur de la pédagogie. Nombreuses sont les Ecoles qui, avec leurs enseignants-architectes, proposent aux étudiants de suivre des cours et des exercices de conception de logements que ce soit en licence ou en master, parfois avec une didactique très spécifique. Cette question permet en effet d'aborder des notions fondamentales de la conception architecturale comme l'ergonomie, le dimensionnement, la distribution, la combinatoire, la structure, la relation privé-public... **Le logement est aussi un fantastique marqueur de l'évolution de l'architecture au cours de l'histoire.**

Toutefois, si cette question a donné lieu à une importante activité de recherche et innovation lors des XIX^e et XX^e siècles, elle a été mise en sommeil durant les dernières décennies. Aujourd'hui, de plus en plus d'Ecoles d'architecture font remonter à nouveau ces questions jusqu'au niveau de la recherche et du doctorat.»

Et Lorenzo Diez pense en effet que « les questions sociétales actuelles vont nous amener à retravailler d'urgence dans les laboratoires de nos Ecoles d'architecture sur le logement et l'habitat. En effet, plusieurs éléments de contexte nous y poussent. En premier lieu, on pense bien évidemment à la normalisation et notamment à la loi Handicap qui repose sous un angle nouveau des questions d'ergonomie de l'espace. **Mais on pourra aussi songer aux impacts qu'auront sur le logement notre rapport nouveau à l'énergie et la matière** ou encore l'allongement de la vie des individus comme l'a si bien démontré Jean Viard. Chacun le constate aujourd'hui dans les projets architecturaux qu'il développe, nos méthodes de "projetation" sont largement impactées, voire

parfois inopérantes, face à ces éléments de contextes. Subissant la normalisation galopante, il nous faut parfois user de contorsions inimaginables pour arriver à produire des logements que nous reconnaissons comme des architectures susceptibles d'offrir les conditions de l'épanouissement de l'habitant».

Comment dès lors reprendre la main ? Avoir enfin une vision pro-active sur la façon dont l'architecture peut absorber ces mutations, se les approprier pour faire évoluer les savoirs architecturaux et les pratiques de projet ?

Pour Lorenzo Diez, cela passera dans les années à venir par une alliance efficace entre le monde académique et le monde professionnel de l'architecture. « Nous avons la chance en France de disposer d'un réseau de 22 Ecoles d'enseignement supérieur et de recherche en architecture. **Pourquoi ne pas allier, comme dans d'autres disciplines, monde académique et monde professionnel pour développer la recherche appliquée : identifier les mutations et développer l'innovation architecturale ? Prendre des risques pour faire progresser les savoirs, développer de nouvelles compétences et faire évoluer les normes, c'est exactement ce que sait faire le monde académique. Pour cela les écoles et leurs laboratoires disposent de méthodes de recherche et d'évaluation très encadrées qui permettent de mener des expérimentations, de les capitaliser et d'en réinjecter des conclusions dans les enseignements.**

Toutefois, les milieux professionnels de l'architecture aussi bien que les écoles de formation et de recherche, tels qu'ils sont organisés et financés aujourd'hui, sont-ils en capacité de développer au bon niveau une recherche qui puisse faire avancer les questions de l'habitat et du logement ?

Dans l'état actuel des choses ce serait même le contraire pour Lorenzo Diez. « Aujourd'hui, à part quelques exceptions comme le Solar décaathlon, la capacité de recherche et développement de notre profession est pratiquement nulle. Et pourtant les sujets sont nombreux et porteurs. Combien d'agences d'architecture

travaillent sur des programmes de R&D avec les laboratoires des Ecoles ? Combien d'entreprises d'architecture accueillent aujourd'hui des doctorants en contrat CIFRE ou encore bénéficient de crédits d'impôt recherche ? Nous sommes très loin des écosystèmes d'innovation développés par l'industrie en lien avec les écoles d'ingénieurs. Et pourtant aucun problème insurmontable ne s'y oppose qui permettrait, par la recherche et notamment dans le domaine du logement, de faire progresser les savoirs architecturaux et de développer l'innovation architecturale. Quant à la part de financement de la recherche que l'Etat flèche sur l'architecture, malgré les efforts de notre ministère, elle est en dessous de tous les seuils. **En 2014, pour l'ensemble des Écoles d'architecture soit 20 000 étudiants, notre ministère dispose en tout et pour tout de 4 contrats doctoraux.** A titre d'exemple, une université de 55 000 étudiants dispose d'environ 100 contrats doctoraux».

Pour Jean-Paul Cassulo, la problématique « rejoint celle de la culture architecturale du grand public. » Il se tourne vers un autre architecte, Rémy Marciano, lequel modère d'une part l'innovation que peuvent proposer les architectes en matière d'habitat et l'influence du contexte urbain. « Je crois qu'il y a d'un côté la richesse que nous pouvons proposer, en termes d'invention, et puis il y a la question de la ville : **quelle ville fabrique quel logement ?** Il est important de situer des échelles. Ici à Marseille, il y a un vaste territoire de travail au travers des grands ensembles. Comment travailler à partir de ces typologies qui sont intéressantes mais qui souffrent de beaucoup de problèmes liés à l'accompagnement de ces logements. Et puis, il y a encore d'autres échelles à trouver. Il faut savoir par exemple regarder l'économie locale et inventer des choses à partir d'elle, aller chercher des petits équipements, des commerces, un équipement sportif sur le toit... La question de la situation dans la ville est importante. » Il y a aussi ce que les architectes peuvent offrir aux gens, économiquement parlant. Les surfaces se sont réduites considérablement. « **Il faudrait injecter de la créativité à tous les étages de la production et pas seulement dans la conception.** Euroméditerranée le fait, mais tout le monde devrait le faire. S'impliquer à tous les niveaux. Inventer du foncier, pourquoi pas ? A l'Ecole d'architecture de Marseille, je propose aux étudiants d'inventer un programme où ils veulent, sur des toits, dans des dents creuses, dans des espaces sous les parkings... »

En dehors de l'architecture, toutes les autres disciplines se construisent à partir de fondamentaux qui sont enseignés dans le secondaire

Comment construire plus et moins cher ?

Jacques Berger pour sa part se propose de répondre à la question du décalage schizophrénique entre l'offre et la demande. *« J'ai étudié de près le logement social. Ma première réflexion est que la problématique du logement est très hétérogène en France. En Ile-de-France, par exemple, on s'est aperçu que les bailleurs sociaux, à qui on demande toujours plus et toujours moins cher, répondent en construisant plus loin des centres villes et plus grand en surface. C'est une réponse réductrice parce qu'elle induit des coûts de transport en commun importants. Et les locataires ne s'en sortent pas. On rencontre aussi, dans ces immeubles, le problème des équipements publics inexistantes. Mais au final, les logements eux-mêmes, plus grands, sont inadaptés aux nouvelles familles, qui comprennent un seul adulte et un enfant à mi-temps. »*

Comment se fait-il que les acteurs sociaux, dont ce devrait être la finalité, ne rendent pas le service que la population attend d'eux ? *« Si la SNCF travaillait comme les bailleurs sociaux, les trains ne seraient jamais à l'heure. Le résultat, c'est que les plus démunis se logent finalement dans des logements privés. Mais attention, je ne mets pas en cause la sincérité et le professionnalisme des bailleurs. Tout le monde fait assez bien son métier. Tout le monde est compétent. Les bailleurs sont conscients de leur mission. Les financements sont là. Les architectes sont bons. Les entreprises sont compétentes. Et on n'arrive quand même pas à construire en adéquation avec la demande ! »*

Jacques Berger se demande ce que pèsent les différentes strates, le foncier, les normes, les coûts de construction, de commercialisation. *« On a essayé de renverser le regard et de partir de l'habitant. Nous avons tenté de piloter la construction en fonction du reste à vivre du locataire, et nous avons fait les arbitrages en ce sens. Construire moins cher, oui, mais pour l'habitant. Et là, on voit émerger des idées nouvelles, envisager une vision de l'habitat avec des parties partagées, des modes de vie différents, des façons de vivre autres. Peut-être faut-il faire des logements plus petits mais situés en centre-ville, totalement connectés à un réseau de transports... »*

La question essentielle de la norme

Patrick Bloche aborde de front la question de la norme, et notamment l'accessibilité des logements. *« Mon rapport est un rapport pour les architectes. Quand j'ai lancé la mission, je me suis rendu compte qu'il y avait très peu d'études sur l'architecture.*

Comment se fait-il que les acteurs sociaux, dont ce devrait être la finalité, ne rendent pas le service que la population attend d'eux ?

Et le logement est un élément majeur, c'est l'architecture du quotidien, qui doit être au cœur des préoccupations des citoyens. Durant notre travail, après six mois d'auditions, 62 architectes entendus, **nous nous sommes évidemment aperçus que les normes étaient très contraignantes**. Nous avons fait le choix de ne pas remettre en cause les principes de l'accessibilité. Mais alors, **comment faire le pari de l'intelligence, comment replacer l'habitant au centre du projet ?** Il n'y avait qu'une seule solution : replacer également l'architecture au centre du projet.»

Le rapport Bloche a donc pris le parti de ne pas discuter l'accessibilité. Mais plutôt que de se figer sur des normes très contraignantes, comme elles le sont aujourd'hui, il s'est demandé pourquoi ne pas concevoir des logements adaptables, évolutifs. **« Sur l'environnement, c'est pareil, on peut avoir la même démarche, il y a des défis à relever. Là aussi, il faut savoir faire le pari de l'intelligence par rapport aux normes. Et imaginer que ceux qui vont occuper les logements soient les décideurs avec les architectes. »**

C'est pour cela que **Patrick Bloche** a eu envie dans son rapport de « susciter le désir d'architecture ». Il explique que « le rapport fait 36 propositions qui ne sont pas uniquement législatives. Sur les normes ou sur les modifications de seuil, elles le sont effectivement. Mais d'autres ne sont que des pistes. **L'enseignement en primaire, par exemple, en profitant des nouveaux rythmes scolaires, est une bonne piste.** »

Mais il y a des choses qui font réagir le député de façon épidermique. **« Il faut à tout prix redresser les dérives des PPP. Et puis dire que le dialogue entre les élus, et a fortiori les habitants, et les architectes ne peut commencer qu'une fois la sélection faite par le jury est une véritable aberration. Il faut impérativement organiser une levée partielle de l'anonymat. Dès le début de 2015, un projet de loi global sera présenté, qui se basera sur les conclusions de mon rapport, sur la liberté de création en architecture et sur le patrimoine. »**

Le foncier, responsable de tous les maux ?

Jean-Paul Cassulo voudrait tout de même qu'on se penche sur la question plus pragmatique du coût de construction et des moyens de le maîtriser.

Sur ce point, pour **Vincent Renard**, il ne fait aucun doute que les prix de la construction de logements en France sont particulièrement élevés. **« C'est une**

exception largement constituée par le foncier, qui a quand même augmenté de 120 % sur les douze dernières années. Les matériaux et les salaires de main d'œuvre n'ont augmenté que de quelques %. Et même les normes ne sont pas si cruciales, elles impactent les coûts à la marge. Tout vient du foncier. C'est une sorte d'interdit en France, un gros tabou politique. Le côté sacralisé de la propriété foncière fait que le terrain représente aujourd'hui 40 à 60 % du prix d'un logement. Il faudrait une loi spécifique sur le foncier. Dans un nombre important de pays au monde, on fait du logement sur des terrains appartenant aux collectivités. Pourquoi pas en France ? Il est grand temps qu'on y réfléchisse. On pourrait de cette façon diviser par deux le prix des logements. »

Et puis, pour **Vincent Renard**, il y a en France une dérive manifeste des lois. **« Il faut simplement que la loi s'attache à une seule chose : produire des logements pour les plus modestes. Aujourd'hui, dans les zones tendues, l'attente pour obtenir un logement social varie entre deux et six ans. Quelle est la solution ? Comment peuvent faire les jeunes ménages ? Leur seule porte d'ouverture est d'acheter un terrain loin des centres villes pour faire construire un logement qui au final va leur coûter environ 100 000 euros sur quinze ans. Avec un salaire moyen correct, c'est possible, et la charge du remboursement sera moins lourde qu'un loyer HLM. »**

Garder la confiance, élément essentiel du dynamisme immobilier

Guy Léré tente alors de brosser un état des lieux du financement du logement aujourd'hui. Il remarque tout d'abord qu'en écoutant les résultats de l'étude, il n'a entendu aucune remarque d'ordre bancaire, alors que dans d'autres cercles le banquier a plutôt mauvaise image. **« Une première mise au point liminaire, tout de même, pour placer les choses. L'année 2011 a été une année excellente du point de vue de l'activité de l'immobilier et de la distribution de prêts. Quand on a vu les nouvelles mesures 2012, avec un prêt à taux zéro recalibré, un investissement locatif moins aidé et une taxation sur les terrains à bâtir très pénalisante, eh bien, tout le monde savait qu'on allait perdre des dizaines de milliers de logements en 2012. C'est mathématique. Et c'est ce qui s'est passé. »**

Ayant ainsi montré que le cadre financier était essentiel pour la production de logements, **Guy Léré** constate que « les banques font aujourd'hui 12 à 15 % de moins de production de prêts à

l'habitat. Et encore, il y a là beaucoup de rachats de créances. La construction neuve est quasiment arrêtée. En 2013, on aura construit moins de 300 000 logements. En 1975, on construisait les 500 000 dont on a besoin aujourd'hui. Les raisons ? Les causes ? Principalement le foncier, bien sûr ! Dans les plans de financement des accédants, **le foncier représente souvent entre 50 et 66 % de l'investissement**. Accessoirement des aides mal calibrées sont dramatiques, comme le PTZ. On en a programmé 80 000. On va à peine en faire 40 000 en 2014.»

Si les mesures annoncées par Manuel Valls sont jugées positives, et si le PTZ devrait effectivement être mieux calibré (« on espère en distribuer 25 000 d'ici la fin de l'année 2014, ce sera difficile »), il reste quand même un gros obstacle, « **le problème de confiance**. Dans les banques, on a un taux d'épargne extraordinaire, on a beaucoup d'argent qui pourrait être mobilisé. Il ne faudrait peut-être pas grand-chose.»

Jacques Berger réagit. **Il ne croit pas à la responsabilité du foncier**. « On a analysé huit projets de logements sociaux en Ile de France sur 50 ans en intégrant les coûts d'utilisation et de maintenance. Le foncier représente 12 % du coût total. Moins que le taux de financement. La rémunération du foncier est moins chère que celle du Livret A.»

« Si on analyse le problème du foncier par rapport à la construction, je suis d'accord avec ce qui a été dit. Mais sur 50 ans, avec les frais de gestion de l'immeuble, ce n'est plus du tout pareil. **Sur du logement collectif, social, public, l'impact du foncier est marginal**. Même si on joue sur des outils comme le bail emphytéotique par exemple, le coût pour l'habitant va diminuer à la marge, à peine 10 %. D'autres leviers peuvent être tout aussi efficaces, sinon même plus efficaces.»

Vincent Renard s'insurge à ce moment-là sur ce qu'il appelle « la dictature du parcellaire, la rétention organisée, l'incitation à ne pas vendre ». Il déplore que « le marché foncier soit un marché de croquemorts, de syndicats de faillite, et d'avocats du divorce. Tout le monde le sait, quand on veut faire des opérations, on se fait son réseau dans ces milieux-là. **Il est là, aujourd'hui, le facteur de production de foncier**. C'est aberrant parce que ce n'est pas forcément l'intérêt général.»

La réhabilitation comme champ d'exploration

Nicolas Binet fait remarquer en réaction à cet échange sur le foncier « qu'une partie du coût foncier des logements sociaux

Le foncier a quand même augmenté de 120 % sur les douze dernières années.

Le marché foncier est un marché de croquemorts, de syndicats de faillite, et d'avocats du divorce.

est absorbée par l'aménageur public ou la collectivité, bien en amont de vos bilans.»

Mais pour revenir sur la question du logement, il rappelle à tout le monde que *« finalement, les plus pénalisés sont encore les plus pauvres. La sclérose du marché est telle que le prix pour sortir du parc HLM est très élevé. Quand il y aura plus de mobilité, il y aura aussi plus de possibilité d'accueil d'une population nouvelle. Cette production insuffisante crée des rentes de situation merveilleuses pour les marchands de sommeil. Il y a de véritables rentes dues à cette offre insuffisante. »*

Pour lui, l'enjeu de l'habitat dans Marseille, ou plus largement dans la métropole, c'est de faire en sorte que le patrimoine en place ne soit pas le lieu de relégation que l'on va fuir dès qu'on aura les moyens. *« Il faut donner aux habitants la liberté du choix : y rester ou en partir. La rénovation urbaine sert à ça : requalifier l'habitat pour ouvrir la possibilité d'itinéraires personnels. »*

Sur la question de l'innovation, Nicolas Binet estime qu'il y a *« un champ très considérable à explorer sur l'adaptation de l'existant. Marseille a des ensembles importants mais pas très grands, 800 à 1000 logements. Ce patrimoine monobloc, monolithique (à 75 % des T4) est devenu le réceptacle des clientèles captives. Il faut faire évoluer la structure de ce patrimoine : être capable de reconfigurer les typologies, reconfigurer les plans d'urbanisme, permettre mobilité et fluidité. »*

S'il n'y en avait qu'un, le seul enjeu de la rénovation serait d'ouvrir ces ensembles. *« Enrayer cette espèce d'issue inéluctable, redonner à ces territoires la connexion avec les services de la ville. A Marseille, nous allons investir 1,2 milliard sur dix ans, sur des programmes difficiles, qui se confrontent à des situations sociales économiques lourdes et qui ont besoin d'une dynamique métropolitaine pour leur donner des possibilités d'évolution. »*

Jean-Paul Cassulo souhaite revenir sur la question foncière. *« On est encore loin d'avoir épuisé le sujet ». Il évoque des expériences de dissociation de la construction et du foncier qui sont menées dans plusieurs pays étrangers. « Pourquoi cela n'est-il pas plus souvent expérimenté en France sinon de façon tout à fait marginale, et en tout cas pas pour le logement ? »*

La rénovation urbaine sert à requalifier l'habitat pour ouvrir la possibilité d'itinéraires personnels.

On a en France tous les outils juridiques pour cela, rappelle

42 Vincent Renard, *« ça s'appelle le bail emphytéotique, le bail à construction, et même un nouvel outil*

qui s'appelle le Brilo, mais il y a une tradition, une habitude culturelle lourde. Un rapport du Conseil d'Etat il y a quelques années pour développer ces outils est resté lettre morte. La réaction majoritaire étant "ce n'est pas de la vraie propriété". Incontestablement, c'est un problème d'ordre culturel.»

Si l'enjeu de l'habitat aujourd'hui est bien sûr, pour **Patrick Bloche**, la construction neuve avec la problématique du foncier, il relève tout de même que «**l'élément majeur reste la réhabilitation**. J'ai été très frappé d'entendre le directeur général de Paris Habitat dire qu'il y a moitié moins d'architectes qui répondent à des consultations de rénovation qu'à celles de construction neuve. Je veux dire qu'il n'y a pas que le foncier dans la vie, ou dans la construction. L'arrondissement où je suis élu, à Paris, est très dense, il n'y a même aucune opportunité foncière d'Etat. Donc, nous avons deux possibilités, soit la réhabilitation, soit la surélévation. C'est un vrai défi en terme d'expérimentation, très enthousiasmant. Et cela permet de "remettre dans le coup" tous les habitants de l'immeuble qu'on va surélever.»

Guy Léré insiste pour rappeler quand même que cette expérience a eu lieu en France. «Rappelez-vous, c'était une formule qui a marché, non pas la dissociation de la construction et du foncier mais la dissociation du financement entre le bâti et le foncier, cela s'appelait le **Pass Foncier**. On rembourse d'abord le coût du bâti et ensuite on rembourse le coût du foncier. Le portage foncier est fait par le 1 % construction. Ça a très très bien fonctionné, en deux ans, ça a dopé la primo-accession.»

Des villes conçues pour y vivre le jour et dans la semaine

A ce moment du débat, **Luc Gwiazdzinski** propose de replacer la perspective en prenant des regards différenciés. «Pour nous, géographes, l'habitat, c'est la planète. Depardon et Virilio parlent de la ville au-delà de la ville, une pulsation qui permet d'intégrer les discontinuités.» Il soumet quelques images à la sagacité des participants. «J'ai dirigé à une époque une agence d'urbanisme. **On peut faire un PLU en France pour 12 000 euros**. Imaginez le massacre. Imaginez aussi que 150 000 français vivent aujourd'hui-même en camping ou en caravane. Et je ne parle pas des Roms... Dans un amphi de cours, je demande toujours à mes étudiants où ils veulent habiter. Quasiment tous me répondent "dans une maison individuelle". Je suis géographe mais j'ai travaillé tout au long de ma carrière

**Il y a moitié moins
d'architectes qui répondent
à des consultations
de rénovation qu'à celles
de construction neuve.**

professionnelle avec beaucoup d'architectes. **Je les ai trouvés créatifs, bordéliques, avec une capacité quasi magique de pouvoir réfléchir en trois dimensions**, rien qu'avec un stylo sur un coin de table, ça me fascine, mais ils ont toujours été insécurisés. **Depuis trente ans que je connais des architectes, ils disent toujours que c'était mieux avant.**» Emboitant le pas à Jean Viard, **Luc Gwiazdzinski** demande à ce qu'on prenne en compte le temps, une dimension qu'on oublie très souvent. «Le temps, mais aussi le jour et la nuit. Les architectes travaillent souvent la nuit, pour leurs charrettes... mais ils construisent les villes pour le jour. Ils construisent des villes pour la semaine. **Quid des week-ends ? Quid des vacances ?**»

Et la prise en compte des utilisateurs, de leurs besoins, lui semble un peu vaine. «On va chercher les vrais gens. On leur demande ce qu'ils veulent ? Etre dans leur logement mais être aussi dehors, le peuple des terrasses... Ils veulent un "extérieur" mais ils n'y sont jamais.» Au Japon, le géographe a été très intéressé par la démarche des architectes. «On travaille sur le vide et on investit l'espace entre les bâtiments.» Il se dit qu'on pourrait faire la même chose dans la ville, **penser les à-côtés de l'urbain.** «Comment on investit les espaces publics ? Et comment on investit aussi les espaces de transports ? On y passe assez de temps pour réfléchir à ne pas s'y sentir mal.»

«Je trouve intéressant d'aller voir du côté des artistes et des Arts de la Rue. Il y a des hybridations possibles. La capacité à enchanter les espaces anxigènes, à les rendre désirables. Il faut peut-être rechercher la Haute Qualité Artistique, la HQA.» **Luc Gwiazdzinski** fourmille d'idées. Il déplore que le bâtiment où se passe le colloque se retrouve vide après 19h quand tout le monde sera parti. «Pourquoi ne pas lui trouver une autre fonction ? **Imaginer la ville avec des éléments adaptables, la penser comme un espace polyvalent, organiser des rotations d'activité.**»

Il trouve passionnante l'idée de l'expérimentation, essayer des choses «sans normes, sans rien, sans contraintes.» L'exemple de l'écomusée d'Alsace l'enchanté. «J'ai vu les créateurs de cet écomusée démonter des maisons qui étaient vétustes et quelquefois même en danger, les amener sur un carreau de mine pour les remonter et créer ainsi une sorte de lieu d'exposition, avec des maisons qui venaient de tous les coins d'Alsace, tout ça sans aucune réglementation, sans aucune règle ni autorisation. Il y a eu 350 000 visiteurs pour venir visiter ce village "idéal"».

Allons voir du côté des artistes et des Arts de la Rue. Il y a des hybridations possibles, la capacité à enchanter les espaces anxigènes, à les rendre désirables.

L'adaptabilité de l'ancien lui permet d'accueillir de nouvelles fonctions

Rémy Marciano, pour sa part, «*préfère que l'expérience se confronte au réel*». Sur la question de la rénovation, il trouve qu'il y a des grandes qualités dans beaucoup de logements collectifs construits dans les années 45 à 70. **«La quantité de dossiers qui arrivent chez le maître d'ouvrage quand l'appel d'offres est lancé ne serait-elle pas proportionnelle à l'ambition qu'il donne à son projet de rénovation ? Cette ambition est souvent liée à des moyens, liée à une urgence, comme l'isolation thermique, mais je pense qu'il y a tellement mieux à faire. Avant de se lancer dans la disparition de ce qu'est la modernité à Marseille en enveloppant thermiquement un bâtiment sous un bardage aluminium ou sous un enduit, pourquoi ne pas lancer un appel à idée qui proposerait de trouver des solutions innovantes avec des expérimentations ? Si les architectes ne répondent pas à ce genre d'appels d'offres, c'est peut-être qu'ils n'ont pas envie de participer à ce massacre, parce que je pense que c'en est un !»**

L'architecte marseillais est moins inquiet en revanche pour ce qui est de la capacité de l'habitat ancien en centre-ville à accueillir de nouvelles fonctions. Beaucoup moins que pour l'adaptabilité des constructions neuves à ces nouvelles fonctions. **«A Marseille, on voit des immeubles qui fonctionnent comme les plans neutres suisses, avec des pièces en enfilade qui peuvent se transformer en logements, en bureaux, qui peuvent accueillir des modifications dans la famille.»**

Déterminé à revenir sur la question de la désaffectation possible des architectes devant les appels d'offre de réhabilitation, Jean-Paul Cassulo insiste pour préciser que **«sur ces opérations de réhabilitation, certains bailleurs sociaux, et quelquefois pas des moindres, ne demandent pas du tout à ce que l'architecte soit mandataire, voire exigent que ce soit un économiste ou un thermicien. Cela met en lumière a contrario la puissance coercitive que pourraient avoir les pouvoirs publics pour remettre en selle les architectes comme le préconise Patrick Bloche dans les 36 propositions de son rapport. Pour aider la culture architecturale à reprendre pied, il faut parfois accepter qu'une intervention de la force publique, entre guillemets, soit nécessaire.»**

Jean-Paul Cassulo demande ensuite aux intervenants d'aborder la question de l'habitat participatif **«qui peut être une solution**

Avant de se lancer dans la disparition de ce qu'est la modernité en enveloppant thermiquement un bâtiment sous un bardage aluminium, pourquoi ne pas lancer un appel à idées qui proposerait de trouver des solutions innovantes ?

quelquefois, bonne ou moins bonne, c'est à voir, mais qui peut proposer une sortie par le haut pour la production de logements.»

L'habitat participatif, une réponse adaptée ?

Guy Léré a financé en tant que banquier plusieurs projets d'habitats participatifs. Il a contribué à un groupe de travail de la loi Alur sur l'habitat participatif. « Tous les projets que j'ai suivis avec le Crédit Mutuel étaient menés par des architectes. C'est une 3^e voie de l'accession sociale, entre individuel et collectif. Certains pays européens, la Suède, la Norvège, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, ont mis en place des programmes de soutien à l'habitat participatif. **Un ensemble de ménages mutualisent leurs ressources avec l'aide d'un architecte pour concevoir, construire et puis financer des logements** dans lesquels ils vont mutualiser, pas simplement des locaux, mais aussi des espaces de vie, un potager, une chaufferie, une pièce de réunion, une chambre d'amis... Il manque en France des décrets d'application que le ministère du Logement a promis pour l'année prochaine. Ce système ne sera jamais une forme majoritaire d'habitat mais j'y crois beaucoup. »

Jacques Berger pense que cela ne pourra jamais être une solution pour loger des gens qui sont en situation de fragilité économique. « **Ça ne s'adresse qu'à un public spécifique, des cadres, des chercheurs, des ingénieurs, un public choisi.** » A quoi Guy Léré rétorque que l'aspect financier est effectivement important (« Il n'y a pas de frais de commercialisation, pas de marge de promoteur ») mais que la mixité sociale est très large et que **les gens ont une vraie volonté de partager quelque chose, de vivre ensemble.**

S'il n'est toujours pas convaincu, Jacques Berger admet tout de même que la notion de mutualisation lui paraît intéressante. « **Mutualiser des pièces, des équipements, des services, fait automatiquement baisser les coûts pour chacun. C'est une forme de cohabitation qui s'organise. Et cela peut très bien fonctionner dans le cadre du logement social.** Celà suppose obligatoirement un accompagnement, une pédagogie, de la communication, pour faire comprendre ces nouveaux usages.

Et il va falloir payer des gens pour cet accompagnement.

Sur certaines opérations de réhabilitation, il y a des bailleurs sociaux, et quelquefois pas des moindres, qui ne demandent pas du tout à ce que l'architecte soit mandataire.

très positif sur la sociabilisation des ensembles, ce qui est quand même une dimension énorme de la fonction du logement.»

Expérimenter et évaluer la norme

Pour Jean-Paul Cassulo, cette question de la transition privé-public *« ne peut passer que par une redéfinition du mode de financement du logement et du logement social en particulier, redéfinition qui croise la question de la gestion du territoire, de la maîtrise foncière, de la dissociation du sol avec les superstructures. **Les architectes étant plutôt généralistes et des hommes et des femmes de la transversalité, ils peuvent être à même d'intervenir efficacement dans ce champ.**»* Et il se demande si *« la diffusion de la culture architecturale pourrait faire émerger d'autres désirs que la petite maison dans la prairie. »*

« En effet, la diffusion de la culture architecturale des citoyens est une réponse extrêmement efficace pour favoriser l'appropriation positive, voir la co-conception de la métropolisation » selon Lorenzo Diez qui travaille régulièrement sur ce sujet à l'École d'architecture de Nancy. Il a notamment créé en 2009 la Folle journée de l'architecture, événement annuel dont le thème cette année est l'habitat. Pour lui, les processus de fabrique de la ville reposent de plus en plus sur la participation citoyenne. *« On ne compte plus le nombre de réunions publiques de concertation sur tel ou tel projet. Mais le public a-t-il entre les mains les outils minimum que l'architecte possède pour appréhender son cadre de vie, y porter un regard instruit et une ambition architecturale ? »*. Comment passer de réunions publiques qui cherchent à convaincre l'opinion publique à de véritables processus participatifs visant à co-construire, co-produire l'architecture et la ville ? Comment le faire sans perdre pour autant le cœur de nos compétences d'architectes ?

« L'éducation et la sensibilisation à l'architecture sont assurément une piste sur laquelle il faut poursuivre et développer nos efforts notamment au travers de l'action des CAUE, des Maisons de l'architecture et des écoles d'architecture. Nous ne devons pas avoir pas peur de livrer au public les fondamentaux de notre discipline et de notre métier. Comment ne pas songer à la biennale d'architecture de Venise que nous propose actuellement Rem Koolhaas. C'est un exercice salutaire bien connu de tous les pédagogues : c'est par l'énonciation claire d'un savoir que l'on progresse dans ce savoir, pas seulement par la pratique.

Cette question de la transition privé-public ne peut passer que par une redéfinition du mode de financement du logement et du logement social en particulier.

Cette exigence d'énonciation de notre discipline est salutaire pour nous et pour le public. Ainsi armé pour mieux appréhender les véritables enjeux architecturaux dans la fabrique de la ville, il nous renverra une exigence, un questionnement, qui nous feront progresser. **Le citoyen instruit et devenu de plus en plus participatif, exigera un degré de compétence supérieur, il aidera l'architecte à élever le niveau de la commande».**

Lorenzo Diez s'étonne cependant qu'à l'école, au collège et au lycée, principal lieu d'éducation de tous les citoyens, l'enseignement de l'architecture se limite au niveau de la connaissance. Les niveaux suivants de l'apprentissage que sont les capacités et les aptitudes ne sont pas pris en compte. *«S'ils ont la connaissance de quelques oeuvres architecturales majeures, les jeunes citoyens n'ont aucune capacité, voire aptitude à en comprendre les mécanismes anthropologiques, structurels et conceptuels. Je suis effaré de voir qu'on apprend si peu sur l'architecture en tant que discipline alors que nous y sommes plongés quotidiennement, de gré ou de force. N'est-ce pas un minimum que doit la nation à ses jeunes que de leur donner des clés pour mieux évoluer dans ce monde urbain devenu le théâtre de 80 % des humains de la planète !». Et que dire de la formation initiale des architectes : « Je suis souvent inquiet de voir tous ces jeunes bacheliers qui arrivent dans nos écoles et découvrent totalement une nouvelle discipline. En 5 ans, il faudrait en faire des architectes ? Toutes les autres disciplines construisent à partir de fondamentaux qui sont largement enseignés dans le secondaire. Il faudrait inscrire d'urgence dans le socle commun des compétences et connaissances de l'éducation nationale non pas seulement des connaissances en architecture mais bien des capacités et des aptitudes, sinon l'architecture restera la seule affaire des architectes ».*

Ne pas oublier le « geste » architectural et la sensibilisation des élus

Luc Gwiazdzinski voudrait qu'on réhabilite... les classes de neige, pour les transformer en classes de ville. *« C'est la meilleure clé à la citoyenneté. Les enfants pourraient rencontrer des métiers, des gens, des univers. On sent que quelque chose monte autour du participatif, donnons-leur la possibilité d'en être, les outils de compréhension. Mais à côté du participatif, où est passé le "beau geste", le geste architectural ? La "maison d'architecte" qu'on rencontre au détour d'un chemin, ça perturbe tout le monde mais moi quelquefois ça*

N'ayons pas peur d'ouvrir notre métier au public parce qu'il nous renverra une exigence, un questionnement, qui nous feront progresser.

Le commercialisateur touche cinq fois plus que le maître d'œuvre et c'est lui qui nous oblige à tirer nos logements vers le bas, vers le concept de produit.

m'a fait grandir, ça surprend. Il faut à tout prix que ça continue. En co-construction, on n'aurait jamais eu la Tour Eiffel. Il ne faut surtout pas oublier le "geste"».

Patrick Bloche répond aux interpellations. La législation est surabondante ? Mais il pense que les lois de 77 et 85 sont amplement suffisantes et qu'il n'y a pas de raison, « si on revient à leurs fondamentaux » de légiférer encore. « Sauf qu'il faudra quand même revenir sur les PPP. En faisant ça, on aura réglé une bonne partie des problèmes. Par ailleurs, il faut savoir sortir de la logique prescriptive actuelle pour aller vers l'obligation de résultats. Plutôt les objectifs que les moyens. Plus il y a de normes, plus la production est standardisée, avec le même T3 du nord au sud de la France. Nous devons casser ce processus. »

La France à deux vitesses ? Des grands centres villes urbains densifiés et connectés et des territoires ruraux pauvres ? « Nous devons nous attacher à faire vivre la diversité des territoires. Le développement des constructions horizontales a eu pour conséquence la dégradation des centres villes des villages. On met souvent en cause les PLU. Nous proposons 4 propositions sur 36 sur la formation des élus. »

Pour Patrick Bloche, l'architecte est insécurisé par nature, c'est une activité indépendante. « C'était toujours mieux avant ? Je n'y crois pas. Mais il faut dire quand même qu'au début des années 80 la commande publique a été un vrai élément moteur de la qualité architecturale. »

Tandis que Nicolas Binet met en garde sur « l'effet de seuil que peut produire la norme sur l'existant. La mise aux normes (quel mot affreux !) coûte tellement cher que les normes peuvent même mettre en cause la survie même de l'habitat. Et si c'est trop cher, on ne fait plus rien. »

La parole passe alors dans la salle pour des questions-réactions.

A l'interpellation de Régis Rioton, du Conseil national, sur l'habitude qu'ont les rapports parlementaires de s'empiler les uns sur les autres ou de se glisser simplement dans un tiroir, Patrick Bloche répond qu'il est « optimiste. Il y avait deux projets de loi, il n'y en a plus qu'un, avec l'architecture en pivot. Je pense que vos propositions s'y retrouveront et nous avons aussi un droit d'amendement. Je pense qu'il se passe quelque chose. Il y a une actualité favorable. »

Julien Monfort, architecte à Marseille et enseignant à l'École d'architecture, préfère pour sa part pointer l'absence de promoteurs dans la salle. « Il y avait une exposition récemment à Paris qui demandait **pourquoi en France les logements étaient petits et chers**. Et qui révélait, en analysant les différents coûts, que **le coût de la promotion et de la vente avoisinait 25 % du prix total des logements**. Alors que **le montant global de tout ce qui est dévolu à la maîtrise d'œuvre tourne autour de 5 %, le vendeur qui est dans sa boîte et qui vend ses 13 mois de 55 mètres carrés touche cinq fois plus d'argent**. Et en plus, c'est lui qui nous oblige à tirer nos logements vers le bas, vers le concept de produit. Quelle est notre position par rapport à cette situation ? Je pense qu'on pourrait en parler. »

Sur le programme présenté en début d'après-midi, Julien Monfort s'interroge également. « On nous a montré un plan masse, une resucée de la typologie historique proche, et tout de suite après on focalise sur le détail des façades, en évacuant tous les stades intermédiaires du travail et notamment comment on crée le logement. Et, plus hallucinant encore, tous ces logements, entre 1 000 et 2 000, sont réalisés par la même agence. **Je pense qu'on confond urbanisme et geste architectural. Comment un seul architecte pourrait-il créer un seul quartier ? »**

Valérie Décot prend alors la parole pour relayer l'initiative d'une association d'architectes aixois, baptisée *Devenir*, à laquelle s'est joint le syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône qu'elle préside. Ces deux structures soutiennent **la création d'une métropole « créative » sur le territoire Aix-Marseille**. « Nous lançons aujourd'hui un appel à tous les architectes pour s'unir à nous, pour être une force de propositions qui présente des solutions alternatives à nos élus qui freinent aujourd'hui des quatre fers contre la création de cette métropole. Nous sommes déjà 200 et nous voulons être encore plus nombreux. »

Jacques Berger intervient pour dire qu'il faut « arrêter de réclamer des lois ou attendre des rapports qui vont se transformer en loi. **Ce sont les pratiques qui doivent évoluer**. Prenez la loi Sapin, elle avait des objectifs très louables. Mais aujourd'hui, si on veut mettre autour de la table un maître d'ouvrage, un architecte, un constructeur, un gestionnaire, et bien c'est interdit. Et pourtant, c'est comme cela qu'il faudrait travailler, c'est cela la co-construction. » Faisant remarquer que le promoteur a bon dos, Jacques Berger explique que « la construction de logements

sociaux dérive elle aussi et pourtant il n'y a pas de promoteur dans le logement social.»

Revenant sur la loi, il répète que la loi ne doit pas tout régler. **« Pourquoi attendre que la loi remette l'architecte au centre des choses ? L'architecte a vocation à être au centre des choses. Mais peut-être que le processus doit être organisé de manière différente, avec des pratiques différentes, avec des boussoles différentes. Cela, il suffit de le faire, c'est possible si on le veut. Nous n'avons pas besoin de la loi. »**

Pour Jean-Michel Daquin, président de l'Ordre des architectes d'Ile de France, « il y a un vrai problème de banalisation massive des logements. On a un parc de logements neufs déjà quasi obsolètes, avec une baisse des surfaces (des 13 à 55 m²), une baisse des typologies, **on ne répond plus à des besoins mais à des solvabilités.** On a résolu l'accessibilité des handicapés mais en même temps on a créé le handicap spatial et social. Des familles avec deux enfants qui vivent dans des appartements de 55 m² et des gosses qui ne peuvent pas étudier correctement parce qu'ils n'ont pas la place de le faire, avec un salon de 20 m² et la cuisine à l'intérieur. Nous sommes tous co-responsables de cette situation. Il y a des solutions à rechercher, permettre l'évolutivité des logements, des innovations à trouver. Je me tourne vers les économistes, comment faire, par exemple, pour découpler cette notion de surface avec l'aide au logement. Quand il y avait l'aide à la pierre, un appartement de 70 m² avait le même coût pour toutes les familles, défavorisée ou moins défavorisée. Aujourd'hui, l'appartement ne coûte pas la même chose selon qu'on est plus ou moins aidé. **Il faut être capable de construire aujourd'hui un patrimoine qui soit encore sur pied dans 20, 30 ou 40 ans.** »

Nathalie Coulot, journaliste, fait remarquer qu'il n'y a non seulement pas de promoteurs mais également **aucune femme sur le plateau.** Elle estime que, pour mener une réflexion sur l'usage du logement, le discours des femmes aurait pu être très pertinent. **« Vous parliez de parties communes, partagées, des laveries par exemple, combien d'hommes sur ce plateau ont déjà mis du linge dans une machine, le soir à 23h en rentrant du travail ? »**

Philippe Ranvoisy, ancien président d'Habitat et Humanisme dans les Alpes-Maritimes, surenchérit sur le manque de parité homme-femme de la tribune. « Nous

sommes dans un changement total de paradigme dans le domaine de l'habitat et les femmes auraient beaucoup à apporter au débat. » Il interpelle Patrick Bloche. **« Combien avez-vous auditionné de femmes parmi les 62 professionnels dont vous parliez ? »** Et sur la diffusion de la culture architecturale dans les écoles primaires ou secondaires, Philippe Ranvoisy se demande **si ce n'est pas tout simplement le mot « architecture » qui les intimide.** **« Les enfants dès leur plus jeune âge dessinent souvent des maisons. Peut-être qu'il faudrait que les architectes, au lieu de vouloir être au centre des processus de construction, acceptent de considérer que c'est plutôt l'Homme, avec un grand H, qui doit y être. Que le logement doit être pensé avec et pour l'Homme. »**

Odile Jacquemin, architecte et urbaniste, « et aussi historienne », explique qu'elle a fait partie des « petites mains » qui ont fait la loi de 1977 sur l'architecture et qu'elle pense aujourd'hui qu'il faudrait enseigner l'histoire de l'architecture dans le primaire et le secondaire. Et soulève un autre point, pas du tout évoqué, **« la souveraineté alimentaire du territoire. Si, dans la construction de la métropole, on n'associe pas la politique du logement et celle du maintien d'un territoire agricole, on ne réussira pas la métropole. Se nourrir fait partie de l'habiter, et cela n'a pas été dit aujourd'hui. »**

Puis Tania Concko, intervenante de la table ronde du matin, évoque la question de la légitimité de l'architecte. **« Il ne doit pas intervenir simplement dans le faire mais aussi en amont dans la réflexion. Cette légitimité existe dans d'autres pays européens. »** Et elle en profite pour exposer le fait que **« la question du logement dans les aménagements réalisés en France n'est jamais bien posée. »** Elle l'a vue pertinente **« une seule fois à Bordeaux, quand on a articulé la réalisation de 50 000 logements sur les axes du transport en commun. Tout à coup, on regarde le logement autrement ! »** Et puis, la France est finalement décevante pour Tania Concko. **« La France, ce formidable laboratoire où on discute sans cesse, où on débat énormément des choses, il y a de la qualité, de l'expertise, c'est fantastique, cet énorme laboratoire urbain et métropolitain, mais finalement quand on regarde ce qui est fait, les avancées réelles, l'innovation réelle dans le logement, on s'aperçoit qu'il n'y a pas tant de choses qui ont été faites. »** Et elle pense que l'exemple de ce qui se fait ailleurs, où on est peut-être capable de prendre

le risque de faire des choses qui ne vont pas marcher, pourrait inspirer la France. *«Peut-être qu'en France on cherche trop à maîtriser l'ensemble des processus, partout. Je crois qu'il vaut mieux enclencher des choses et après ça rayonne.»*

Pour Jean-Paul Cassulo, *«il ne faut pas fantasmer autant sur les autres pays européens. Nous sommes ici pour essayer de modifier les pratiques transversales et pour le faire il faut obligatoirement une visitation des blocages actuels. C'est ce que nous faisons en ce moment.»* Pour lui, cette question de la transversalité passe par un décloisonnement des métiers et des pratiques de chacun. **«Les architectes devraient conseiller les politiques. Ils ne sont pas assez impliqués dans le monde politique. Ils ont une compétence transversale importante ce qui en fait, à mon avis, les conseillers privilégiés des hommes politiques. Mais malheureusement, on n'a pas cette culture en France, on est dans le cloisonnement absolu des tâches. Il faut avoir le courage de lancer des expérimentations pour changer le système. Ce n'est pas le carcan administratif qui nous entrave mais le fait que chacun ne se prend pas suffisamment en main pour le faire. Et cela ne peut arriver que collectivement, de façon globale et transversale.»**

Pour Rémy Marciano, il y a des expérimentations exemplaires. Europan, par exemple. *«Quand on travaille sur ces projets, on n'est plus dans un concours de façades, comme trop souvent dans les concours où on ne dessine finalement que des enveloppes, mais on est sur l'invention de processus sur la pertinence, sur la question du sens.»*

Pascal Boivin, conseiller de l'Ordre du Languedoc-Roussillon, estime que *«nous sommes devenus aussi des architectes du temps. Nous créons des logements qui sont des tranches de vie, des romances que nous mettons en scène et qui sont jouées par les habitants. Nous sommes finalement des musiciens puisque nous rythmons l'espace et le temps».*

Pour terminer, Jean-Paul Cassulo donne la parole successivement à chacun des intervenants à la tribune, pour une courte conclusion personnelle.

Luc Gwiazdzinski partage avec l'auditoire sa vision d'un territoire où on se sent bien, *«c'est un territoire où on se rencontre».* Et donc, pour un logement, ce pourrait être la même chose.

Pour mener une réflexion sur l'usage du logement, le discours des femmes aurait pu être très pertinent.

Les architectes ont une compétence transversale importante, ce qui en fait, à mon avis, les conseillers privilégiés des hommes politiques.

«Où, quand et comment on organise la rencontre dans un appartement qui, aujourd'hui, est devenu un hôtel? Une sorte de tube de 24 heures dans lequel chacun passe mais plus au même moment... Et la ville est devenue exactement la même chose. Nous sommes tous des touristes dans notre propre ville». Guy Léré félicite les concepteurs de la loi Alur qui, «au-delà du contenu de cette loi, ont permis pour la première fois qu'un véritable dialogue s'établisse entre les différents professionnels concernés», quand Nicolas Binet revient sur Europan et «sa volonté de stimuler l'innovation». Marseille avait été choisi parmi les sept sites français retenus pour Europan 12 et **une des équipes retenues par le jury «avait fondé sa réflexion sur une dissociation entre le foncier et l'immobilier tout en maintenant une réponse adaptée à une singularité sociale et économique du territoire concerné, le tout libéré de tout carcan normatif et réglementaire».**

Jacques Berger approuve l'allusion à Bordeaux et à Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine. «**C'est la preuve que le politique peut créer les conditions intelligentes à long terme et peut avoir un vrai rôle d'accompagnement.**» Considérant que les meilleurs arbitres sont ceux dont on ne parle pas, il pense que «les meilleurs architectes pourraient être ceux dont on ne voit pas le travail». Il ose alors une comparaison entre un cinéaste et un architecte. «**La construction d'un logement ressemble beaucoup à la réalisation d'un film. Il faut d'abord trouver des financements, et puis quelqu'un pour inspirer une œuvre, des techniciens pour la réaliser et enfin des gens pour aller voir le film ou habiter dans le logement. L'architecte pourrait être beaucoup moins réalisateur et beaucoup plus monteur, c'est un rôle essentiel et ce n'est pas forcément celui qu'on met en avant.**» Il regrette qu'il n'y ait pas non plus d'entreprises de construction à la tribune, «alors que nous avons en France les plus grandes entreprises de construction au monde».

Le logement est aujourd'hui une sorte de tube de 24 heures dans lequel chacun passe, mais plus au même moment... Et la ville est devenue exactement la même chose.

« Lors de la restitution des Universités d'été du Conseil national de l'Ordre des architectes, placées sous le haut patronage du ministère de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin a salué la mobilisation des architectes pour répondre aux enjeux de notre société dans la conception et la réalisation de l'environnement quotidien de chacun d'entre nous.

La Ministre a salué le travail considérable de concertation et de réflexion d'ores et déjà réalisé dans le cadre des rapports récents de Vincent Feltesse sur l'enseignement et la

recherche en architecture et de Patrick Bloche sur la création architecturale, et va mettre en œuvre une stratégie nationale pour l'architecture, fondée sur la conviction de l'importance majeure de l'architecture dans notre pays.

La stratégie nationale pour l'architecture poursuivra trois objectifs prioritaires :

Premièrement, sensibiliser : l'architecture reste une notion trop lointaine dans l'esprit de beaucoup de nos concitoyens. Il faut créer du désir d'architecture.

Pour cela, il faut concevoir des actions de sensibilisation à destination du grand public et mener un travail de terrain avec les acteurs concernés, notamment les élus locaux. Cette ambition amènera à définir de nouvelles complémentarités entre acteurs territoriaux, en particulier les Conseils régionaux de l'Ordre des architectes, les Maisons de l'architecture et les CAUE.

Deuxièmement, développer : le recours à l'architecte reste trop souvent l'exception alors qu'il devrait être naturel. A l'heure du choc de simplification, il convient de ne pas raisonner par contrainte mais de mettre en valeur l'apport de l'architecte par de nouvelles incitations. Valoriser le savoir-faire des architectes auprès des maîtres d'ouvrages et aménageurs et favoriser l'élargissement de leur champ d'intervention à de nouveaux secteurs de la construction est une nécessité. Soutenir l'exportation de notre architecture vers le marché européen et international est aussi une opportunité à saisir.

Universités d'été de l'architecture : Fleur Pellerin annonce une stratégie nationale pour l'architecture.

Troisièmement, innover : l'architecture est un art en mouvement et en dialogue permanent tant avec la technique qu'avec la vie de la cité. La possibilité d'expérimentations favorisant l'ingéniosité, au bénéfice de la qualité architecturale et du cadre de vie sera étudiée. Le soutien aux écoles d'architectures et à la formation des architectes tout au long de leur vie sera une priorité.

Trois groupes de travail seront constitués, ouverts à l'ensemble des acteurs concernés : architectes, aménageurs, professionnels de la construction, etc.

Des parlementaires et élus locaux seront invités à participer. Des rapporteurs des administrations compétentes seront désignés dans chaque groupe. La restitution des premiers travaux aura lieu en janvier.

Ces travaux seront guidés par un fil rouge : trouver les leviers d'actions pour renforcer le rôle indispensable des architectes pour un urbanisme d'avenir et pour la «fabrique» de la ville durable, en France, en Europe et ailleurs».

Communiqué de presse, publié le 17.10.2014

rédaction : Michel Couartou
coordination : Chantal Fouquet
conception : Zoo, designers graphiques
impression : Publi2M

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015



Conseil national
Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine
BP 154 — 75755 Paris cedex 15 - France

T. 01 56 58 67 00
F. 01 56 58 67 01
www.architectes.org